

# DES FORMES URBAINES POUR RÉNOVER BRUXELLES



u ·  
urban  
.brussels

30  
CD  
DWG

ST-GORIKS  
HALLES  
ST-GÉRY

30 ANS

DE CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES

# INTRODUCTION

Cette publication rassemble le contenu de l'exposition organisée par Urban en 2024 aux Halles Saint-Géry à l'occasion du 30e anniversaire des Contrats de Quartiers Durables, et dresse le bilan de cette politique de rénovation urbaine opérationnelle et inclusive menée par la Région bruxelloise.

## DES FORMES URBAINES POUR RÉNOVER BRUXELLES 30 ANS CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES

Depuis 1994, les Contrats de Quartiers Durables (CQD) rénovent l'espace bruxellois. Leur particularité, c'est leur capacité à générer ou entretenir de l'urbanité. Par urbain s'entend cette capacité à faire vivre ensemble, à concilier des enjeux complexes, souvent contradictoires, qui se croisent dans un quartier, en les abordant de manière globale, avec une implication directe des personnes qui y habitent et le fréquentent.

L'efficacité des CQD est reconnue, et a souvent servi de faire-valoir pour démontrer l'opérationnalité et l'inclusivité des actions urbaines menées en Région bruxelloise. Coordonnés par Urban, mais mis en œuvre au niveau communal avec un important dispositif participatif, portant tant sur l'espace public et le bâti que l'investissement socio-économique, les CQD sont des programmes de revitalisation urbaine sur un périmètre restreint à une dizaine d'îlots, situé à l'intérieur d'une zone d'intervention prioritaire. Ces programmes ont été mis à profit pour développer des opérations de construction de logements et d'infrastructures sociales (équipements publics, parcs, etc.) dans des situations complexes, délaissées par l'investissement immobilier privé. Trente années de CQD ont saupoudré Bruxelles de réalisations de taille modeste, pour la plupart, mais agiles, contextuelles et inventives.

L'opérationnalité du Contrats de Quartiers Durables tient dans un travail consensuel entre les communes et Urban, laquelle met l'essentiel des moyens sur la table. Politiquement, l'approche territoriale suit une logique redistributive, dans la mesure où la Région, le niveau de pouvoir à l'assiette fiscale la plus large, sélectionne des périmètres proposés par les communes dans des quartiers préalablement identifiés au sein de la zone de rénovation prioritaire (aujourd'hui appelée la Zone de Revitalisation Urbaine). Par leur dimension publique et concertée, les Contrats de Quartiers Durables forment d'excellents vecteurs pour fédérer d'autres capacités d'investissements publics, liées à des départements spécifiques, responsables de politiques sectorielles bien précises comme Bruxelles Environnement, en charge, notamment, des espaces verts régionaux, Beliris, le véhicule de l'État fédéral pour aider sa capitale à assumer ses fonctions nationale et internationale, ou les organismes parastataux liés au soutien au logement (SLRB, CityDev, Fonds du Logement).

L'exposition parle de cette forme spécifique d'actions que sont les Contrats de Quartiers Durables, mais également des formes urbaines que ces actions produisent à différentes échelles.

Il est en effet possible d'observer a posteriori les résultats de la politique des CQD sous différentes formes : comme une constellation coordonnée de « points », soit comme des opérations ponctuelles de rénovation du bâti et de l'espace public, de construction de logements et d'équipements ; comme une forme en « coins », en complément social, par les bords, de la reconversion des grands quartiers tertiaires et portuaires ; ou comme des « lignes », des alignements d'opérations qui constituent, dans le temps long, les éléments d'un réseau métropolitain d'espaces verts et de voies cyclo-piétonnes complétées d'équipements et de logements.

Plus d'informations sur les Contrats de Quartiers Durables :

<https://quartiers.brussels/1/>

# **FORME D'ACTION**

# LA NÉCESSITÉ DE LA RÉNOVATION URBAINE ET D'UN PÉRIMÈTRE PRIORITAIRE D'INTERVENTION

A Bruxelles, la ville héritée des XIXe et XXe siècle est essentiellement l'œuvre du marché privé. Les pouvoirs publics, en Belgique, ont en effet traditionnellement cantonné leur action à la construction des infrastructures (routes, chemin de fer, équipements) et à une régulation de l'initiative privée via les plans d'alignement et d'aménagement. L'urbanisation est une affaire rentable lorsqu'il s'agit de s'étendre sur des terres jusque-là agricoles, mais c'est nettement moins le cas lorsqu'il s'agit de transformer la ville existante. Bruxelles va connaître au milieu du XXe siècle une série de vastes entreprises de modernisation, afin de consolider la place de la capitale comme centre économique national et international. Encore une fois, aux pouvoirs publics reviennent l'infrastructure, comme la Jonction Nord-Midi, puis les autoroutes urbaines, ainsi que quelques grands équipements (musées, cité administrative, centre de congrès, ...) et au privé, les nouveaux lieux de travail et d'habitat dans une architecture moderne, librement disposée dans des espaces dégagés : la Petite Ceinture, ainsi que les Quartiers Nord et Européen, et plus généralement les parties centrales de la ville, héritées du XIXe siècle. Le résultat sera loin des attentes. Les pratiques de spéculation immobilière, les chantiers incessants, l'augmentation du trafic automobile — soit tout ce qui se combinera dans un phénomène qui sera désigné à partir de 1968 par le terme "Bruxellisation"— vont concourir à fortement dégrader la qualité de vie des quartiers centraux qui se paupérisent. La classe moyenne, incitée par un soutien à la construction neuve, les ayant progressivement quittés pour la périphérie. Se forme progressivement le dit « croissant pauvre », soit le pentagone — le centre historique — et les quartiers de ses premières extensions, la zone qui a le plus souffert de la « Bruxellisation ».

---

Dans le sillage de la révolution culturelle de 1968 et une conscience croissante au niveau international pour le patrimoine social et architectural de la ville, la notion de modernisation de la ville glisse progressivement vers celle de la rénovation de l'existant. Cela nécessite une implication forte des pouvoirs publics dans le bâti. En 1973, cinq opérations pilotes sont lancées sur le territoire belge sur des périmètres restreints, dont une à Bruxelles, dans l'emblématique quartier des Marolles. Parallèlement, la Ville de Bruxelles se lance dans la rénovation de plusieurs de ses biens immobiliers, dont l'îlot Saint-Géry, un ensemble d'immeubles historiques particulièrement délabré et initialement voué à la démolition, autour de l'église des Riches-Claires. Ces années correspondent au début de la fédéralisation de l'État belge. En attendant la création d'une Région bruxelloise, un Conseil d'Agglomération est mis sur pied tandis qu'au gouvernement national est créé un Ministère des Affaires bruxelloises où s'élabore un arrêté royal organique de la rénovation d'îlots en 1977, un ambitieux programme de rénovation et construction de 20 000 logements qui, sur une dizaine d'années, en a créé 2000. C'est en son sein également que s'effectue le travail d'étude d'un plan de secteur régional, un plan d'aménagement que prévoit la loi organique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire adoptée en 1962. La version finale de ce plan, approuvée en 1979, institue dans l'aménagement du territoire la notion de périmètre d'intervention prioritaire pour la rénovation urbaine. Ce périmètre dans lequel l'ensemble des politiques de rénovation urbaine doit être concentré est fixé en plusieurs étapes en 1984. Il se fonde sur des critères autant sociaux que d'état du bâti et correspond, sans surprise, aux parties centrales les plus anciennes de l'agglomération, qui ont eu le plus à souffrir de la Bruxellisation.

---

---

## Ligne du temps

---

## OPÉRATIONS

## VISIONS & IMAGINAIRES

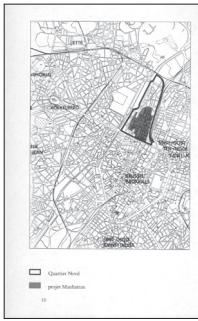
## CADRE STRATÉGIQUE & RÈGLEMENTAIRE



**1962**

Loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

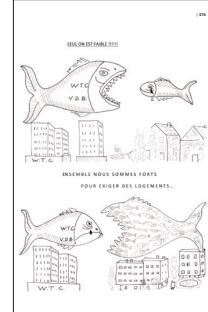
(Source : 1969 «La bataille des Marolles», contestations contre les procédures d'expropriation © Belga)



**1969**

Contestations contre le « Plan Manhattan ». Création du Comité d'action du Quartier Nord.

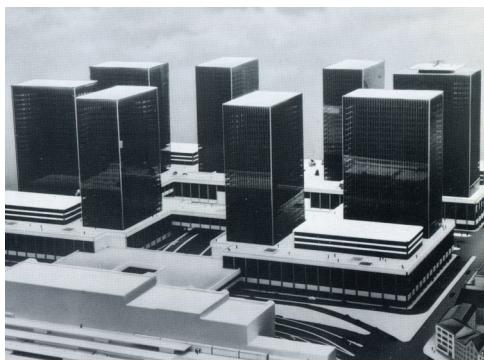
(Sources : Martens A., 1974, Le Plan Manhattan ou que crèvent les expulsés, CARHOP, fonds Luc Roussel, p. 936 ; Vanden Eede M., Martens A., 1994, Quartier Nord, Le relogement des expulsés, EPO, p.216)



**1967**

Projet de «plan Manhattan» par le groupe Structure

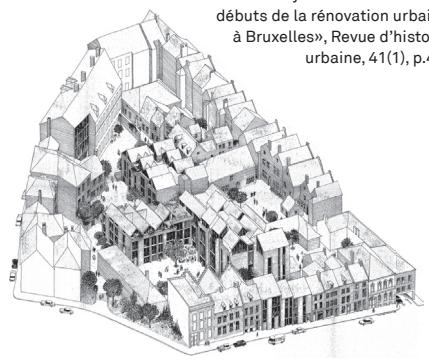
(Sources : Brochure de la Compagnie de Promotion s.a., 1968 seizième exercice, Rapports présentés à l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 1969)



**1972**

Projet de rénovation de l'îlot Sainte-Anne, bureau A.U.G

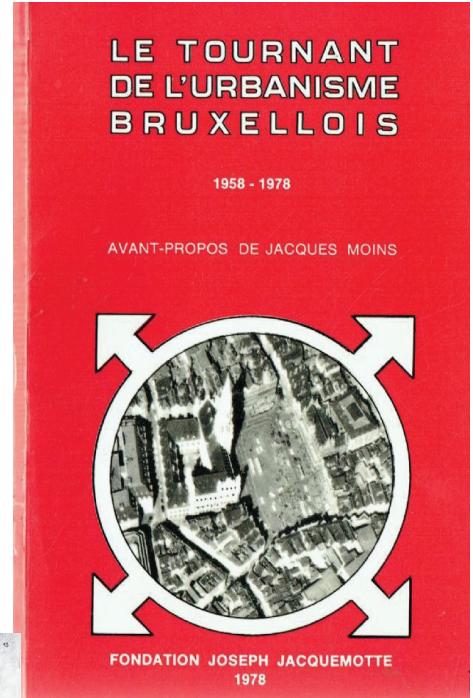
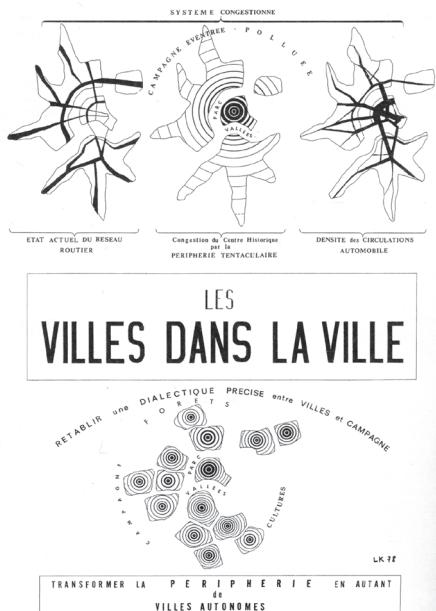
(Source : Houbart C., 2012, «Raymond Lemaire et les débuts de la rénovation urbaine à Bruxelles», Revue d'histoire urbaine, 41(1), p.47)



## 1977

Arrêté royal du 28 mars 1977 organique de la rénovation d'îlots dans la Région bruxelloise. Bruxelles est perçue comme la ville aux 100 comités de quartier, en référence à la ville comme « fédération de quartiers » de L. Krier

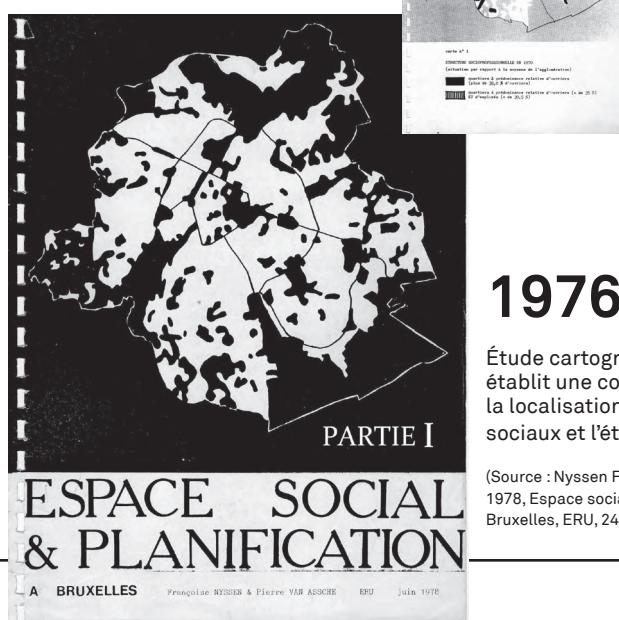
(Source : Krier, L., 1977, Cities within the city, A + U, 69-152)



## 1978

Les pratiques d'urbanisme intègrent une procédure de publicité-concertation.

(Source : Aron J., 1978, Le tournant de l'urbanisme bruxellois, Fondation Joseph Jacquemotte, p.124)



## 1976-78

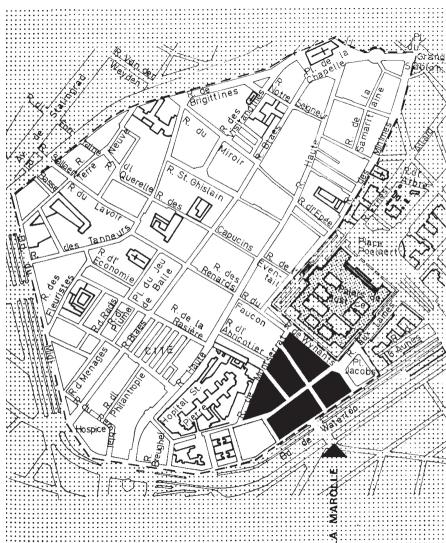
Étude cartographique qui établit une corrélation entre la localisation des groupes sociaux et l'état du logement.

(Source : Nyssen F. & Van Assche P., 1978, Espace social & planification à Bruxelles, ERU, 244 p.)

## 1973

«La Marolle», projet-pilote des opérations de rénovation urbaine à Bruxelles. L'approche «par périmètre» préfigure celle des futurs Contrats de Quartier.

(Source : ERU, 1980, Pour un bilan de la rénovation urbaine en Wallonie et à Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, p. 275)





# LA NAISSANCE DE LA NOTION DE CONTRAT DE RÉNOVATION

La période de la création de la Région de Bruxelles-Capitale, en 1989, est socialement explosive. En 1991, plusieurs émeutes éclatent à Molenbeek-Saint-Jean, Forest et Saint-Gilles, communes situées au sein du « croissant pauvre » de Bruxelles. En réponse immédiate, des « contrats de sécurité » et des « contrats d'initiative » sont mis en place avec un fort volet de prévention via la médiation sociale. Mais ces émeutes renforcent l'intérêt et l'urgence de la rénovation urbaine, avec en toile de fond la conviction d'une corrélation entre délabrements physique et social de la ville. L'idée est alors, à l'image de ce qui se fait dans les banlieues françaises depuis les années 1980 avec le dispositif du Développement Social des Quartiers, de travailler de manière intégrée à la fois dans la « brique », les espaces publics et le tissu social. Ainsi apparaissent les « Contrats de Quartier ».

Cadrés par l'Ordonnance de la Revitalisation des quartiers de 1993, les Contrats de Quartier forment l'un des dispositifs mis en place pour mettre en œuvre le premier Plan de Développement Régional de Bruxelles (PRD) adopté la même année. Il esquisse la politique générale du gouvernement, et se focalise avant tout sur l'amélioration drastique de la qualité de vie. Un plan ambitieux de rénovation d'espaces publics est mis en place, avec les « Chemins de la Ville », pour améliorer la déambulation piétonne entre le pentagone et les quartiers limitrophes. Ces aménagements participeront à installer durablement une esthétique se référant à la ville ancienne, avec des trottoirs élargis, d'imposantes bordures de pierres bleues, l'usage de pierre naturelle et un mobilier urbain rétro, une esthétique qui sera par la suite codifiée dans le « Manuel des espaces publics bruxellois », édité en 1995. L'un des premiers lieux à bénéficier de cette politique est la place Saint-Géry. Cet aménagement couronne la rénovation par les pouvoirs publics de l'îlot Saint-Géry et de la Halle, et précède la reconstruction de tout un pan de la place — l'îlot dit de la « Banane » —, rendue possible grâce à l'achat du foncier dans le cadre de l'un des premiers Contrat de Quartier, couvrant le périmètre Anneessens-Fontainas.

A la fin des années 1990 émerge l'idée d'une rénovation progressive de la ville en restaurant l'existant, ou en reconstruisant ce qui a disparu. La Ville de Bruxelles prend l'initiative d'organiser des « bourses aux logements » afin de rassembler des candidats co-propriétaires autour de l'acquisition de grands immeubles industriels délaissés dans le centre-ville, générant plusieurs rénovations innovantes comme les anciennes imprimeries de l'Echo de la Bourse ou le logement groupé « Côté Kanal ». Afin de stimuler l'investissement privé là où il n'est à l'époque pas assez présent, la Région met en place les Charges d'Urbanisme, qui contraignent les développeurs d'immeubles de bureau et d'hôtellerie à construire du logement en complément de leur projet immobilier. Une série d'opérations permettent ainsi de reconstruire l'axe de la chaussée d'Anvers et de la rue de Laeken, installant durablement l'imaginaire de la ville historique comme horizon du futur dans la rénovation urbaine.

La sociologue Françoise Noël décrit en 1998 l'imaginaire de l'époque comme celui de la « ville rapiécée », ville qu'il faudrait reconstruire morceau par morceau, à l'image des pièces d'un puzzle ou d'une mosaïque. Cette métaphore constitue un arrière-plan qui va permettre d'orienter un ensemble d'actions, qui étaient jusque-là plutôt déconnectées, principalement par la politique des Contrats de Quartier.

## CADRE STRATÉGIQUE & RÈGLEMENTAIRE

## VISIONS & IMAGINAIRES

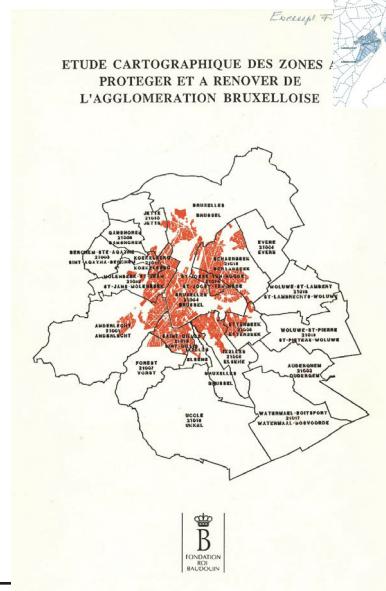
## OPÉRATIONS



### 1990

Programme destiné à revaloriser le patrimoine viaire du centre historique.

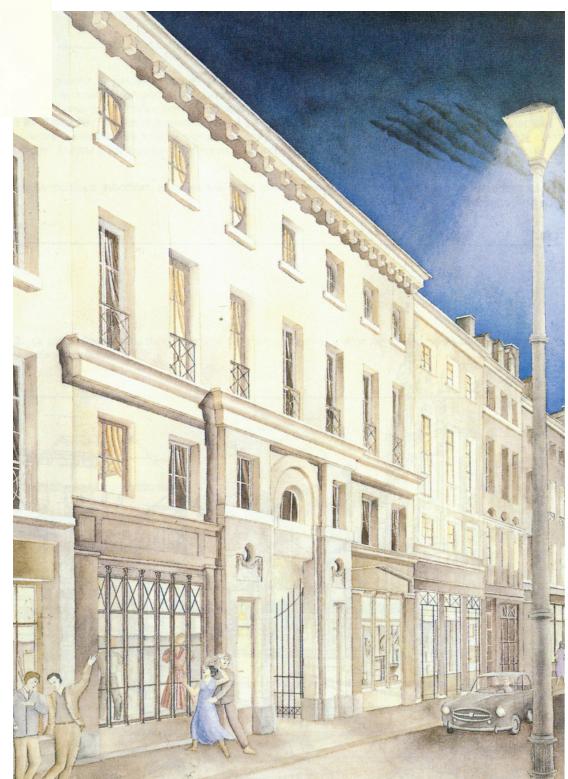
(Source : Capart, J.N., Auteur; Emonds-Alt, J-P., Jacobs, R., Sommeilier, C., 1990, Les chemins de la ville, De stadswandelingen, Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest, p. 97)



### 1994

Finalisation de la reconstruction de la rue de Laeken.

(Source : Groupe AG Fondation pour l'Architecture, 1990, Appel aux Jeunes Architectes Européens, La reconstruction d'une rue historique au centre de Bruxelles, AAM Editions)



### 1991-97

Interventions de la gendarmerie à Molenbeek, dans les jours qui suivent les émeutes du 10-12 mai 1991 à Forest et Saint-Gilles. Lancement des Contrats de sécurité et de prévention. Mise en place de la politique des «Quartiers d'initiatives» au lendemain de nouvelles violences urbaines survenues à Cureghem (1997).

(Source : Le Soir, mai 2016, Les émeutes de mai 1991, pp. 10-11)

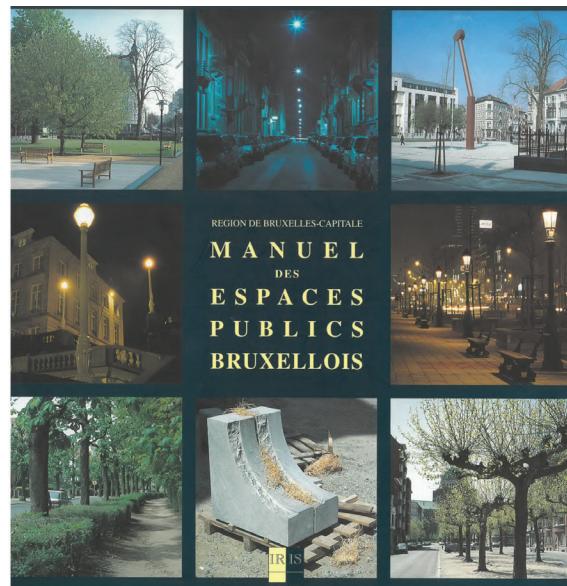


### 1991

Représentation des îlots les plus dégradés de la ZPR sur lesquels agir en priorité.

(Source : Noël F., 1991, Etude cartographique des zones à protéger et à rénover de l'agglomération bruxelloise, Fondation Roi Baudouin)

## VISIONS & IMAGINAIRES

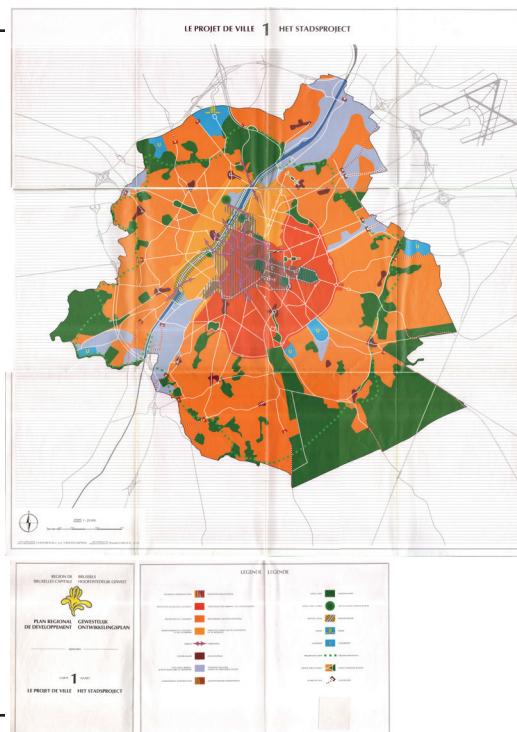


## 1995

Lancement du Manuel des espaces publics bruxellois à destination des auteurs de projet

(Source : Demanet M. & Majot J.-P., 1995, Manuel des espaces publics bruxellois, éd.AAM)

## CADRE STRATÉGIQUE & RÈGLEMENTAIRE



## 1993-95

Ordonnance du 7 octobre 1993 organique de la revitalisation des quartiers. La politique de rénovation du bâti est complétée par un programme social. Arrêté du 3 mars 1995 arrêtant le Plan Régional de Développement (PRD 1)



## OPÉRATIONS

## 1995

Rachat des immeubles en ruine de l'îlot dit «de la Banane» (CQ Anneessens-Fontainas, 1994-1998; Architecte : Cooparch) et rénovation de la place Saint-Géry, premier maillon des «chemins de la ville».

Photographie: KIK-IRPA © Bruciel, 1980



## 1995

Lancement de la reconstruction de l'îlot de la Banane et intervention artistique lumineuse sur la façade de l'immeuble donnant sur la place Saint-Géry.

Photographie: Ch. Bastin & J. Ervard © Urban.brussels

# 1998

Bruxelles est perçue dans les imaginaires comme une ville constituée de grappes malades, de morceaux qu'il faudrait recoudre.

(Source : Noël F., 1998, *La ville rapiécée. Les stratégies de la réhabilitation à Bruxelles*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, p. 189)

Françoise Noël

## LA VILLE RAPIECEE

**Les stratégies de la réhabilitation à Bruxelles**

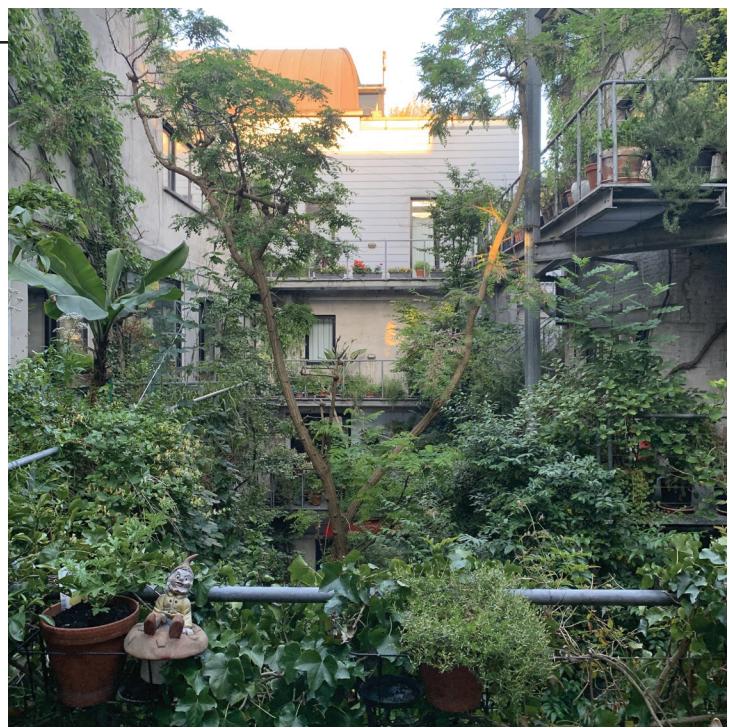


Institut de Sociologie  
Histoire, économie, société  
Editions de l'Université de Bruxelles

# 1998

Bourses d'achat collectif « CôtéKaNaL » (Architecte: Marcel Rydams).

Photograph: © Ariane Herman, 2024



# LA SYSTÉMATISATION DES CONTRATS DE QUARTIER DANS UNE POLITIQUE URBAINE GLOBALE

Les premiers Contrats de Quartier interviennent aux points les plus critiques de la Région, par une série d'opérations ponctuelles de rénovation de chancres importants. Après cette période de réponse à l'urgence s'entame un temps de réflexion sur la portée de cet instrument urbanistique et l'intérêt de l'approche par quartiers, avec notamment la mise sur pied du Secrétariat Régional du Développement Urbain (SRDU) qui deviendra en 2007 l'Agence régionale de Développement Territorial (ADT) puis Perspective.brussels. Une série de publications réalisée à la demande de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) renommée aujourd'hui Urban.brussels, examine ce que les Contrats de Quartier apportent en termes de qualité architecturale à Bruxelles, comme évolution dans le dessin des espaces publics ou encore dans les processus de participation. Les données sur l'état des quartiers, jusque-là recueillies au fil des différents Contrats de Quartier, font l'objet d'une récolte systématique via le Monitoring des Quartiers, découplant la Région en 144 quartiers définis en 2008 par différents critères sociologiques, économiques et morphologiques.

---

En 2002 est approuvée une nouvelle version du Plan Régional de Développement (PRD). Le plan additionne la volonté de rénovation urbaine des parties centrales de la Ville et celle d'aborder plusieurs grands périmètres — les Zones Leviers et les Zones d'Intérêt Régional — dont le redéploiement est jugé crucial pour l'avenir de la Région. C'est un changement d'échelle important dans l'approche des enjeux, selon un prisme plus métropolitain. La programmation de ces périmètres sera précisée en 2007 avec le Plan de Développement International (PDI). Plusieurs sites administratifs ou équipements sont visés, comme les Quartiers Nord, Midi et Européen, la Cité Administrative de l'État vidée des institutions nationales, le site des télévisions nationales boulevard Reyers ou encore les sites de Tour et Taxis et du plateau du Heysel. Des Schémas directeurs doivent en esquisser l'avenir, qui, avec le temps, se transformeront en Plans d'Aménagement Directeurs (PAD).

Si l'action de rénovation urbaine par les quartiers se consolide, celle-ci tend progressivement à s'insérer dans une approche plus globale et coordonnée à l'échelle métropolitaine. D'autant qu'avec les réformes successives de l'État, la Région est amenée, dès 2007, à intervenir directement dans le service aux personnes, compétence jusqu'alors exclusive des Communautés linguistiques. C'est dans cet ordre d'idée qu'ont été mis en place les Contrats École. Les Contrats de Quartier sont donc largement mis à profit pour combler le déficit d'équipements et tout particulièrement les lieux d'accueil de la petite enfance et les infrastructures sportives. Selon cette idée de réarticulation des Contrats de Quartier dans l'action régionale, un Plan Guide est élaboré en 2013. Ce dernier propose différentes pistes d'agencement stratégique des outils de la rénovation urbaine à l'échelle de la Région bruxelloise, avec notamment l'idée de se placer en complémentarité du développement de certaines Zones Levier pour agir sur les quartiers qui les entourent. Outre les Contrats de Quartier, trois autres dispositifs voient le jour. Afin de dépasser l'échelle parfois jugée trop locale des quartiers, les Contrats de Rénovation Urbaine (2017), pilotés directement par la Région abordent le maillage urbain sur plusieurs communes tandis qu'à l'opposé, les Contrats École et les Contrats d'axe et d'îlot (2022) viennent ponctuellement compléter les Contrats de Quartier essentiellement sur des problématiques de déminéralisation radicale d'intérieurs d'îlots ou d'espace public.

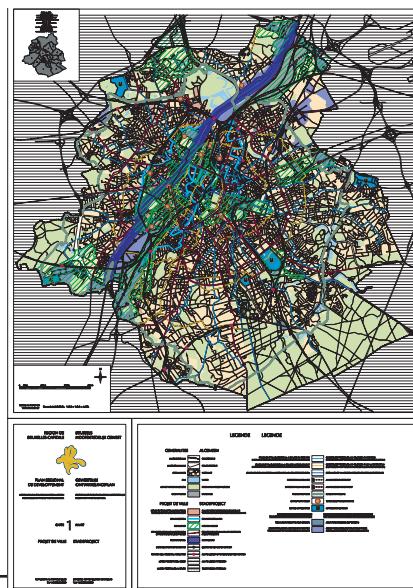
---



## 2002-07

Mise en évidence de la production architecturale des premiers Contrats de Quartier à la Biennale de Venise et dans le premier livre de la série consacrée à cette politique.

(Source : Cohen M., 2002, Les îles flottantes, Biennale di Venezia, La lettre Volée, p.128. Cohen M. & Plissart M-F., 2007, À Bruxelles, près de chez nous. L'architecture dans les contrats de quartier. Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Diffusion Nord-Sud, p. 216)



## 2002

Arrêté du 12 septembre 2002 arrêtant le Plan Régional de Développement II. L'accent est mis sur les zones leviers telles que Tour&Taxis. L'espace prioritaire est renommé «Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation» (EDRLR).



## 2003-07

Réaménagement d'un bâtiment industriel en Centre Communautaire (CQ Maritime 2003-2007; Architecte : Matador sprl).



(Source : (droite) MSA et Photographie: © Samir Amezian et (gauche) Proposition de logo pour le CQ Maritime par un membre du Comité de quartier Le Maritime)

## 2005-09

Réaménagement de la place Flagey (Ixelles) en espace paysager ouvert aux usages variés (Architectes: Latz + Partner / D+A International)

(Source: wbarchitectures.be)

## 2007-09

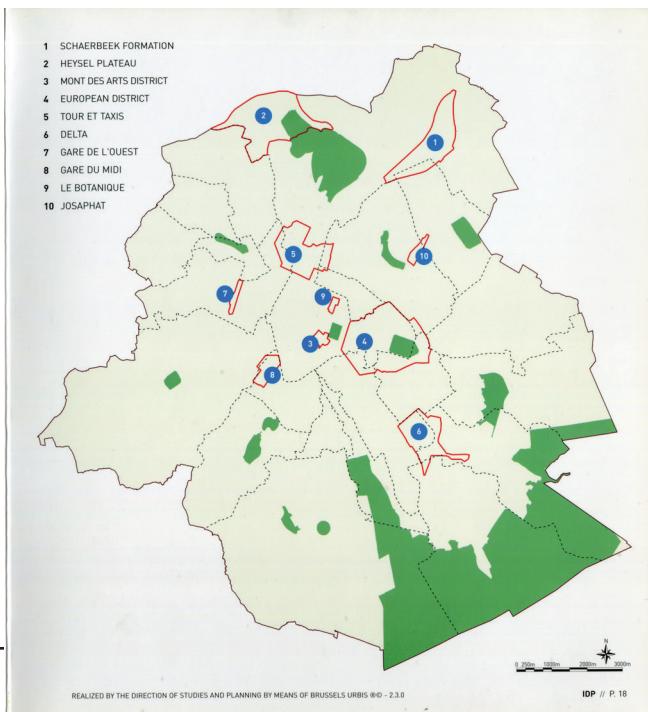
Bilan des politiques régionales en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire.

(Sources : Secrétariat régional au développement urbain, 2007, « Bruxelles change... ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale », Les cahiers du SRDU, n°4. Berger M., 2008, Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les Contrats de quartier en exercices, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Diffusion Nord-Sud, p. 163)



## 2007

Plan de Développement International de Bruxelles (PDI)



## 2011

Finalisation de l'aménagement d'une plaine de jeux et d'un immeuble de logements avenue Jean Dubrucq (CQ Escaut-Meuse 2004-2008; Architecte: B-Architecten), élément déclencheur pour le rachat des terrains ferroviaires inutilisés et l'aménagement du parc L28 par Beliris (2014).

(Source: Michiel De Cleene © urban.brussels)



## 2006-10

Ordonnance du 28 janvier 2010 organique de la revitalisation urbaine. Les Contrats de Quartier sont renommés en Contrats de Quartiers Durables.

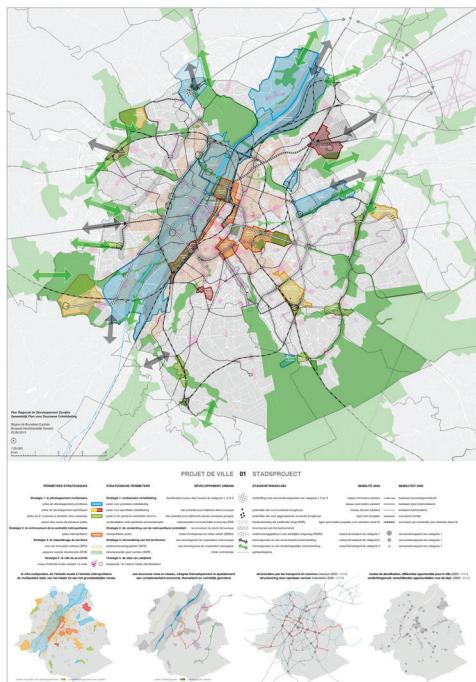


(Source : Maquette du schéma directeur Tour et Taxis © MSA - Yves Lyon – Citec)

## 2012-13

Élaboration de trois visions pour le développement de la zone métropolitaine bruxelloise (2012).  
Élaboration d'un Plan-guide de la rénovation urbaine, par MSA, IDEAConsult et l'ULB-IGEAT en vue de repenser le cadre réglementaire des politiques de rénovation urbaine et d'alimenter le PRDD (2013).

(Source : Dejemeppe P. & Périlleux B., 2012, Bruxelles 2040. Trois visions pour une métropole, Région de Bruxelles-Capitale, p.88)



## 2012-13

Projet de Plan Régional de Développement Durable. Le PRDD marque le renforcement des préoccupations environnementales et paysagères. L'espace prioritaire est renommé «Zone de Revitalisation Urbaine» (ZRU)

(carte (gauche) par Pauline Varlooteaux, Source : DRU)

## 2012

Finalisation de la reconstruction de 5 logements sociaux et d'un commissariat de proximité à la Rue Brichaut (CQ Lehon - Kessels 2005-2009, Architecte: Matador).

Photographie: © Samir Amezian



## 2014

Aménagement du Parc L28 en plusieurs phases via le CQ Bockstael (2013-2017, Architecte : Landinzicht + MAAT + Baukunst) et par Beliris en collaboration avec Grontmij&Escher.

Photographie © Samir Amezian

# LES CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE L'ARMATURE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA RÉGION BRUXELLOISE

La dynamique d'évaluation des Contrats de Quartier des années 2000 s'accompagne de la volonté d'y insérer des objectifs environnementaux. L'ordonnance de la revitalisation urbaine de 1993 fait en 2010 l'objet d'une révision profonde et les Contrats de Quartier deviennent Durables, avec, notamment, l'obligation — en réponse à la législation européenne — d'évaluer les conséquences environnementales des politiques de rénovation et celle d'imaginer, pour chaque nouveau Contrat de Quartiers Durables, une opération pilote participant à la transition vers une ville plus durable.

Parallèlement est lancée la procédure de révision du Plan Régional de Développement, avec une large étude de Bruxelles dans son hinterland métropolitain. L'étude Bruxelles 2040 met en évidence l'importance des grands réseaux paysagers dans l'organisation des besoins en nouveaux logements et équipements, ainsi que comme support pour la mobilité active. Dans la foulée, l'étude Metropolitan Landscapes précise l'importance d'une collaboration interrégionale pour le renforcement des espaces ouverts dans et autour de Bruxelles, une volonté depuis mise en application par le programme interrégional « Espaces Ouverts » (2020), et, pour la vallée de la Senne et du canal, par le Plan de Qualité Spatiale (BKP). L'usage des modes actifs comme le vélo s'intensifie rapidement et s'impose progressivement l'idée d'aménager de grandes voies cyclo-piétonnes traversant les différentes parties de la Région. Il s'agit de permettre à ces modes actifs des déplacements plus aisés, ce qui va de pair, à Bruxelles, avec des dispositifs pour limiter ceux qui privilégiaient la vitesse. Le partage du sol dans les opérations de rénovation de l'espace public par les Contrats de Quartiers Durables contribue fortement à ce changement de paradigme. Progressivement, certaines de ces opérations se combinent sous la forme de parcs linéaires complétés d'équipements et de logements comme dans le quartier Masui (Bruxelles) ou Sceptre-Gray (Ixelles). D'autres, comme dans le quartier Abbaye à Forest, abordent la question épineuse de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Senne à Forest.

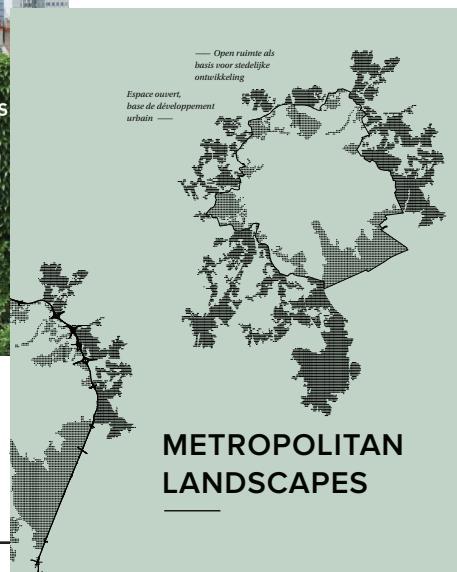
En trente années d'existence, les Contrats de Quartiers Durables ont pu agréger un nombre croissant de questions urbaines, depuis la rénovation du bâti jusqu'aux grands enjeux environnementaux ou de mobilité, avec une capacité renouvelée et volontariste de concertation avec les différentes instances régionales et communales ainsi qu'avec les citoyennes et citoyens. Les opérations ont largement gagné en importance et en complexité, cherchant plutôt à concentrer une partie importante des moyens d'un programme de Contrat de Quartier dans un point particulier. C'est le cas du projet Divercity à Forest, dans un terrain vague oublié devenu véritable point focal du quartier, le parc de la Senne entre la Ville de Bruxelles et Schaerbeek, ou encore, tout dernièrement, la grande Halle Libelco à Molenbeek-Saint-Jean, à la fois parc, plaine de jeux équipement de quartier et équipement régional, maillon fondamental d'une vaste transformation, sur le temps long, du quartier Heyvaert.



## 2014

Troisième ouvrage de la série consacrée aux Contrats de Quartiers Durables.

(Source : Degros A. & de Cleen M., 2014, Bruxelles, à la (re)conquête de ses espaces : l'espace public dans les Contrats de Quartiers Durables, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Diffusion Nord-Sud, p. 235)



## 2015

Étude du rôle structurant des espaces ouverts pour la zone métropolitaine de Bruxelles et sa périphérie.

(Source : Loecx A., Corijn E., Persyn F., Avissar I., Smets B., Mabilde J. & Vanemepn E., 2015, *Metropolitan Landscapes*, Vlaams Bouwmeester Maître architecte flamand, p. 191)

## 2015

Finalisation de l'aménagement de la place Saint-Rémy, CQD Autour de Leopold II (2012-2016, Architecte: K2A sprl.)

Photographie: © Samir Amezian



## 2014-15

Ouverture de ParckFarm dans le cadre de Parckdesign 2014 Design Biennale (architectes: TAKTYK, Alive Architecture).

Photographie © Lou Vernin



## 2016

Lancement de la construction de l'écoquartier Tivoli Green-City, Maître d'ouvrage : CityDev, Promoteur : PARBAM, Architecte : ADRIANA.

Photographie © Marc Detiffe. 235



## 2016

Finalisation de la construction du projet-phare Divercity (CQ Primeurs 2009-2013, Architectes: SM V+/MSA).

Photographie: Séverin Malaud © Urban.brussels

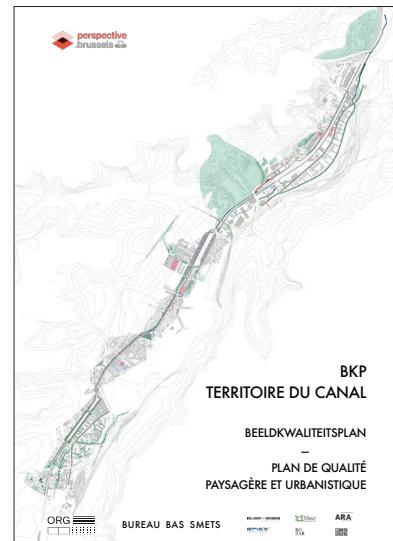




## 2019

Analyse des Contrats de Quartier sur 25 ans d'existence, à travers quatorze situations.

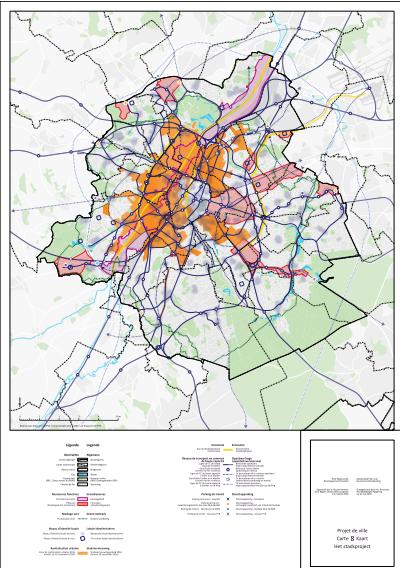
(Source : Berger M., 2019, Le temps d'une politique. Chronique des Contrats de quartier bruxellois, C.I.II.III.IV.A Culture - Architecture)



## 2019

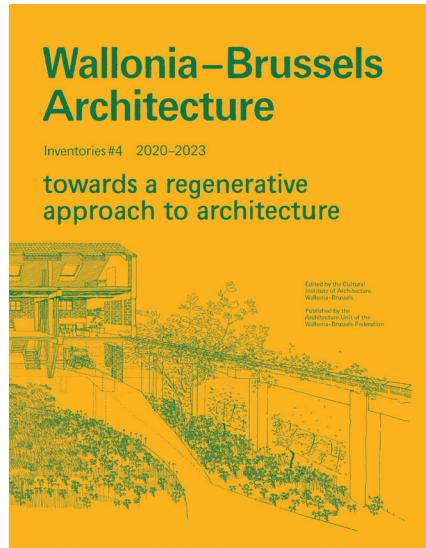
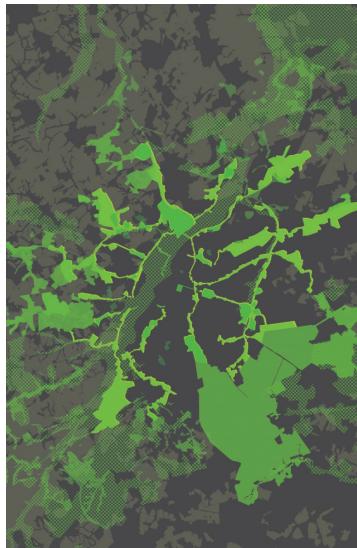
Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique à destination des acteurs de l'espace public du territoire du canal.

(Source : ORG SQUARED, Bureau BAS SMETS, 2015, BKP.Territoire du canal, Perspective.brussels, p. 392)



## 2018

Plan Régional de Développement Durable arrêté le 12 juillet 2018 et publié au Moniteur Belge le 5 novembre 2018. Il met l'accent sur la figure métropolitaine et met en place des Plans d'Aménagement Directeurs (PAD) pour aménager les zones stratégiques.



## 2019

Inventaire d'approches spatiales engagées, entre 2020 et 2023, dans la transformation holistique de l'environnement bâti et non bâti en Wallonie et à Bruxelles.

(Source : Contesse A., 2023, Architectures Wallonie–Bruxelles Inventaires #4 2020–2023 Vers une démarche régénérative, Fédération Wallonie–Bruxelles)

© Conception graphique: Orfée Grandhomme et Ismaël Bennani (überknackig)

© Dessin en couverture : Ali Ismail (Agwa)

## 2019-20

Élaboration d'une vision paysagère et écologique interrégionale pour le développement des espaces ouverts dans et autour de Bruxelles.

(Source : BUUR cvba, Antea Group, Hesselteer, 2020, OPEN Brussels. Réseau d'espaces ouverts dans et autour de Bruxelles, Perspective.Brussels)

## 2022

Finalisation du projet «Tracé de l'eau» et actions sur les espaces publics (CQD Abbaye 2014–2018, Conception :Taktyk + INFRA Services + ecorce).

Photographie: © Samir Amezian



## 2022

Finalisation de la reconversion de la Grande Halle (CQD Petite Senne 2014–2018, Conception: Assoc. L'Escaut-Zampone)

Photographie: © Samir Amezian

## 2023

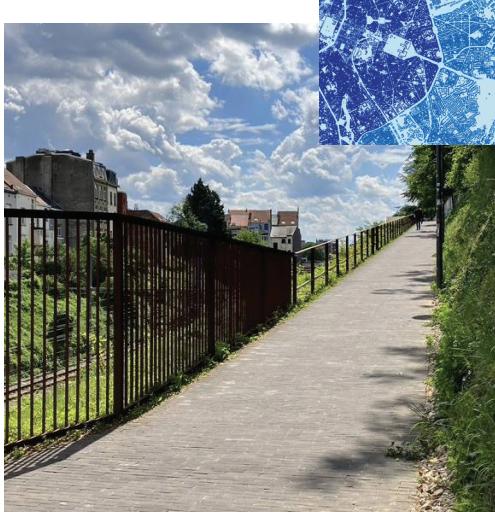
Finalisation du Parc des Brigittines (CQD Jonction 2014–2018, Conception: BLOC Paysage + Greisch + Toestand / 101% + SLRB + SOCATRA).

Photographie : © Samir Amezian



**2024**

Ixelles Highline, résultat des réflexions des CQ Malibran (2004-2008) : liaison piétonne; CQ Sceptre (2009-2013) : Park System; CQD Maelbeek (2013-2017) : projet phare de l'entre-deux ponts, Programmation: Karbon-IPE (2011), Conception : MSA en association avec Ney & Partners Engineering.



Photographie : Serge Brison / Alain Simon © MSA

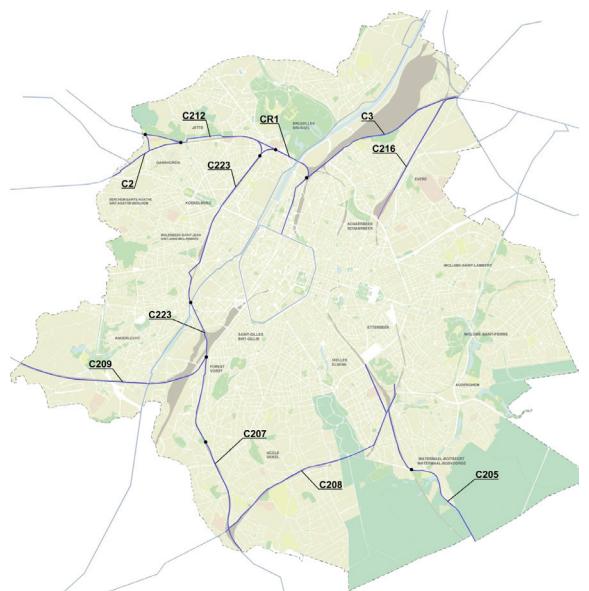
**2023**

PAD Défense, développement d'un grand parc et d'un axe métropolitain en rassemblant des espaces fragmentés

(Source : XDGA-architecten © Perspective. brussels)

**2024**

Étude Cyclostrades - Beliris - Dessin&Construction, VVV, Mint, Omgeving



## CADRE STRATÉGIQUE & RÈGLEMENTAIRE

## OPÉRATIONS

## VISIONS & IMAGINAIRES



**2024**

Projection du futur parc public (CQD Stephenson 2019-2023)

(Source : Urban Platform, Buur Part of Sweco)

**2024**

Photomontage d'un potentiel aménagement de l'entrée du jardin vivant du côté rue de Courtrai (CACI Courtrai-Ostende)

(Source : Karbon)



# **FORMES URBAINES**

# POINTS

Plus de 30 années de rénovation urbaine via les Contrats de Quartiers Durables ont saupoudré Bruxelles de réalisations de taille modeste, pour la plupart, mais remarquablement inventives et socialement importantes pour les quartiers populaires : près de 2000 logements créés, 200 équipements de proximité construits, plusieurs km<sup>2</sup> d'espaces publics et plus de 1000 actions socio-économiques. Ces réalisations liées aux Contrats de Quartiers Durables, chose neuve à Bruxelles au début des années 2000, ont systématiquement fait l'objet de marchés d'architecture sous forme de concours, ce qui a engendré une émulation forte auprès d'un grand nombre d'auteurs de projet et un renforcement de structures de bureau d'études souvent réduites ou débutantes qui se sont faits un nom et une place sur le marché.

L'un de ces concours, organisé dans le cadre du premier Contrat de Quartier « Pavillon » (1997-2001) à Schaerbeek, a retenu un « petit » projet d'immeuble de logements et de commerce conçu par l'atelier Mario Garzaniti. Ce dernier visait à combler le vide laissé par une parcelle d'angle exiguë de 57 m<sup>2</sup> sur la place Liedts située face aux rails de tram, dans un contexte urbain très animé et bruyant. Ce projet, réalisé en 2003, est l'un des exemples emblématiques des actions qui ont généré une architecture propre aux Contrats de Quartier ; des micro-interventions sur des dents creuses et parcelles difficiles souvent perçues comme anecdotiques mais basées sur la recherche de solutions contextuelles et la pertinence locale.

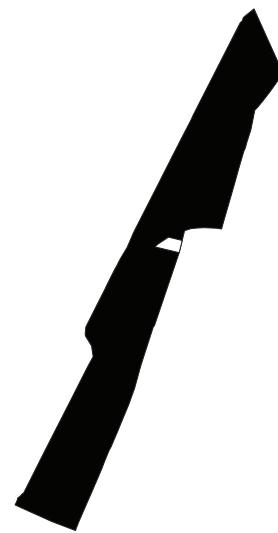
Cette partie de l'exposition offre un aperçu de la production architecturale des Contrats de Quartiers Durables, couvrant la période de 1994 à aujourd'hui. Elle met en lumière 10 opérations se distinguant parmi l'ensemble de la production architecturale pour leur capacité à s'ajuster à un contexte particulier. Ces projets révèlent la diversité et la richesse des interventions physiques réalisées dans le cadre des Contrats de Quartiers Durables au sein des périmètres définis. Les meilleurs d'entre eux ont contribué à établir des normes de qualité architecturale à Bruxelles et des pratiques de référence qui ont inspiré le travail mené depuis par les bouwmeesters bruxellois (Olivier Bastin, de 2010 à 2014 ; Kristiaan Borret depuis 2015) et leur équipe. Depuis, ces derniers se sont engagés à renforcer et généraliser cet effort qualitatif tant à l'échelle de projets de quartier qu'à une plus grande échelle.

Cette logique d'action se retrouve aussi lors de la sélection annuelle, par la Région, des nouveaux périmètres à rénover dans chaque commune. Ainsi, l'espace prioritaire est méticuleusement couvert par les Contrats de Quartiers Durables, qu'ils soient achevés, en cours d'exécution, ou en phase d'étude. Cette sélection de nouveaux périmètres peut être comparée à une forme pointilliste, cherchant à combler les vides, à assembler les pièces d'un puzzle ou à les faire s'emboîter comme dans un jeu de Tetris. Cette approche par acupuncture illustre bien la dynamique d'automatisation des Contrats de Quartiers Durables, qui vise à remplir les espaces par de petites opérations répétées, et ce en vue de traiter un problème plus vaste, représenté par la zone d'intervention prioritaire appelée aujourd'hui la Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU).

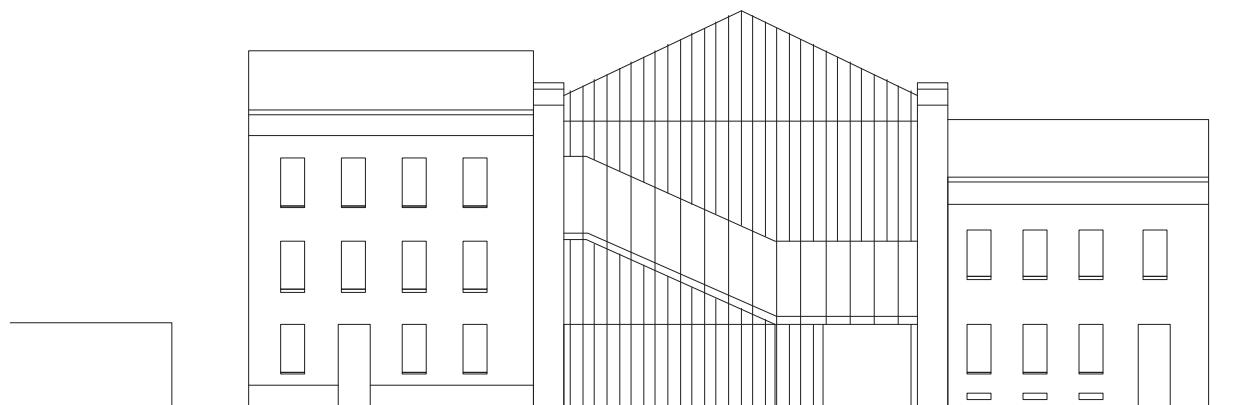
# Centre Pôle Nord

Rénovation de l'ancien entrepôt STIB en complexe polyvalent (salle omnisports, salle culturelle, salle polyvalente, salle de psychomotricité pour enfants, espaces cafétérias)





0 100 200 m

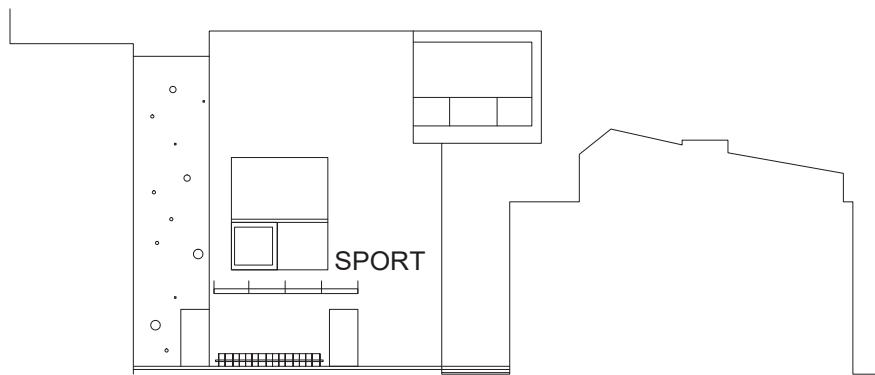
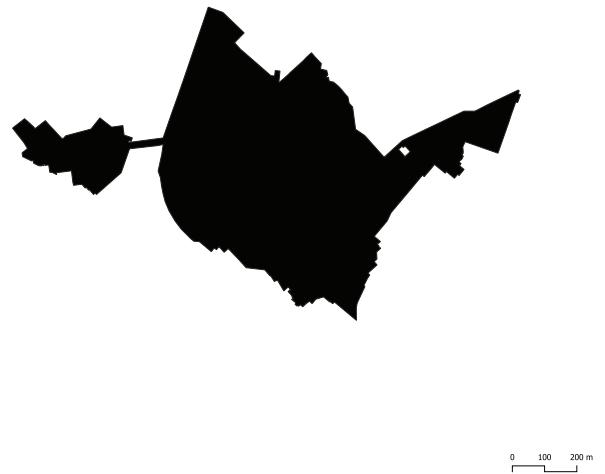


**Type :**  
Centre sportif et culturel  
**Localisation:**  
Chaussée d'Anvers, 208-210  
**Maître d'ouvrage:**  
Ville de Bruxelles  
**CQ NORD :**  
1999-2003 (série 3)  
**Superficie du bâtiment :**  
1309 m<sup>2</sup>  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
Iris Consulting  
**Architectes (conception) :**  
BEAI  
**Année de réception :**  
2006  
**Budget (programme) :**  
4 012 391,90 € HTVA

# Hall des Sports Mohamed Ali

Construction neuve d'un complexe sportif sur 3 étages (comprenant une salle omnisports, trois salles polyvalentes, une salle de ping-pong, vestiaires et buvette) et d'une maison de quartier (2 étages), avec jardin et une terrasse en toiture.





**Type :**  
Centre sportif et centre communautaire

**Localisation:**  
Quai de l'industrie, 31-32

**Maître d'ouvrage :**  
Commune de Molenbeek-Saint-Jean

**CQ Heyvaert :**  
2002-2006 (série 6)

**Superficie du bâtiment:**  
2 304 m<sup>2</sup>

**Bureau d'études (dossier de base):**  
Groep Planning

**Architectes (conception):**  
Pierre Blondel Architectes

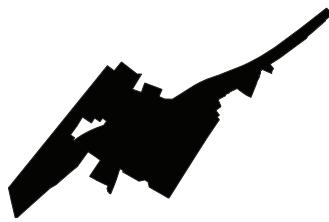
**Année de réception :**  
2008

**Budget (programme) :**  
3 263 600,60 € HTVA

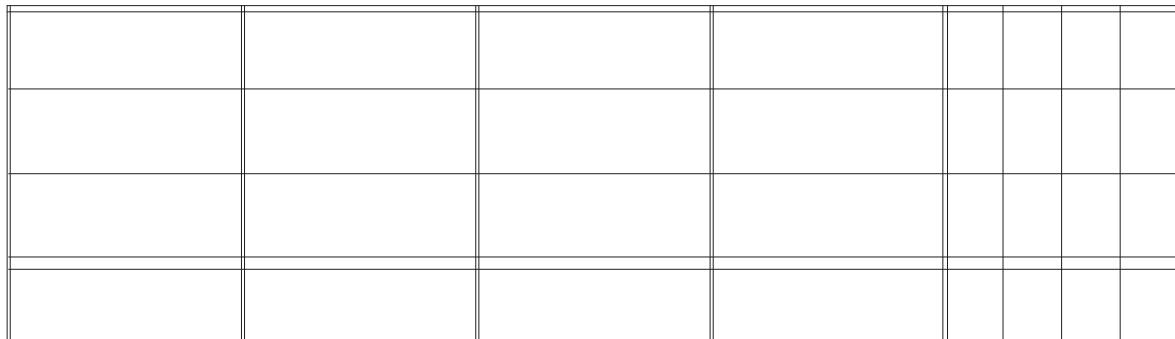
# Complexe sportif Cynthia Bolingo

Construction neuve d'une salle de sport sur un espace résiduel situé le long des voies de chemin de fer. Le bâtiment est constitué d'une grande salle (vestiaires et dojos) et d'un deuxième élément avec une toiture parabolique qui héberge la salle polyvalente. Il est complété par un espace de street-workout, un potager collectif, un parvis.





0 100 200 m

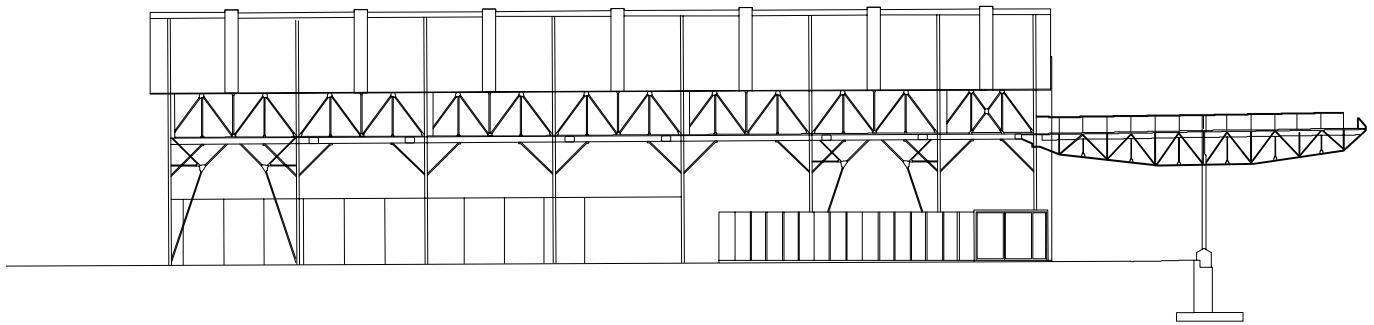
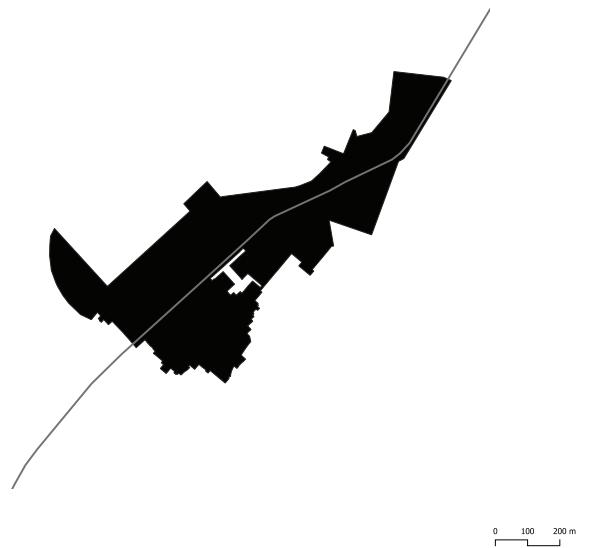


**Type :**  
Salle de sport  
**Localisation :**  
Rue de Terre-Neuve, 83  
**Maître d'ouvrage :**  
Ville de Bruxelles  
**CQD Jonction :**  
2014-2018 (série 18)  
**Surface du bâtiment :**  
2.634 m<sup>2</sup>  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
Urban Platform, Artgineering  
**Architecte (conception):**  
MDW Architecture  
**Année de réception :**  
2023  
**Budget (programme):**  
7 089 328,00 € HTVA

# Halle Libelco

Reconversion de l'îlot de la halle "Libelco". Création d'un nouvel espace public semi-couvert en intérieur d'îlot, réaménagement du quai de l'Industrie et reconversion du bâtiment arrière en crèche avec jardin privé.



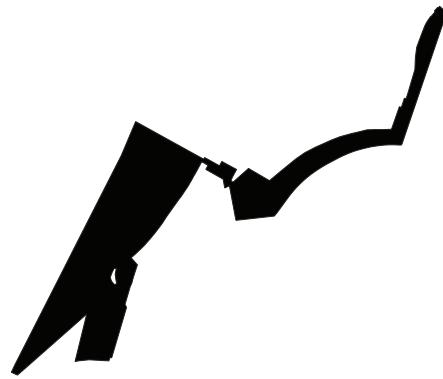


**Type :**  
Grande halle et crèche  
**Localisation :**  
Quai de l'Industrie, 79  
**Maître d'ouvrage :**  
Commune de Molenbeek-Saint-Jean  
**CQD Petite Senne:**  
2014-2018 (série 18)  
**Surface :**  
5800 m<sup>2</sup> (espaces publics),  
1417m<sup>2</sup> (crèche)  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
PTArchitecten  
**Architecte (conception):**  
Assoc. L'Escaut-Zampone  
**Année de réception :**  
2022  
**Budget (programme) :**  
11 694 636,12 € HTVA

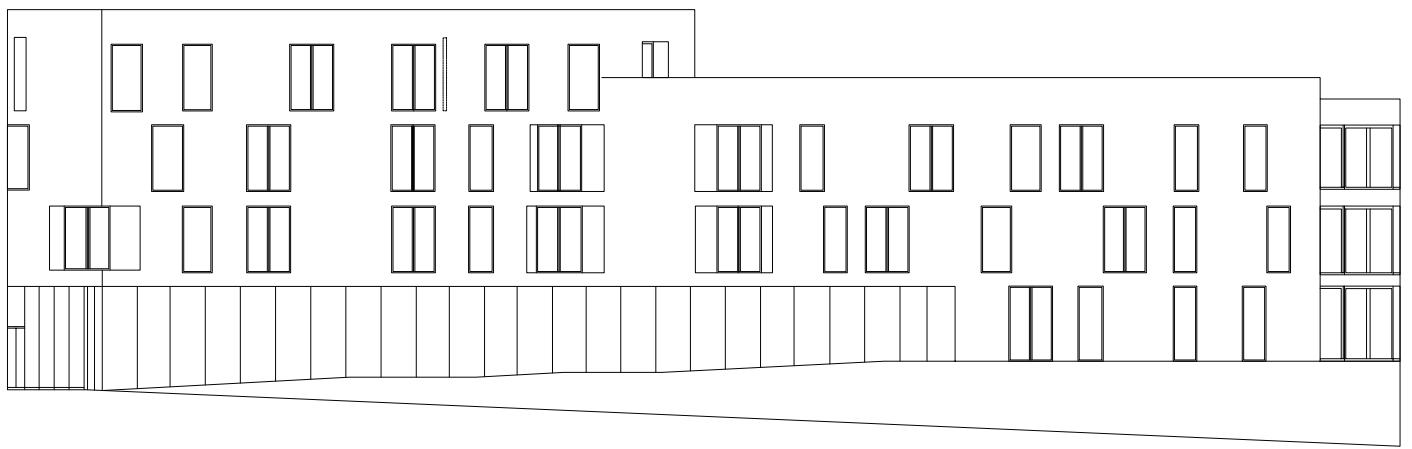
# Masui96

Construction d'un immeuble de 10 logements passifs et un équipement (rez commercial) en bordure du parc de la Senne.





0 100 200 m

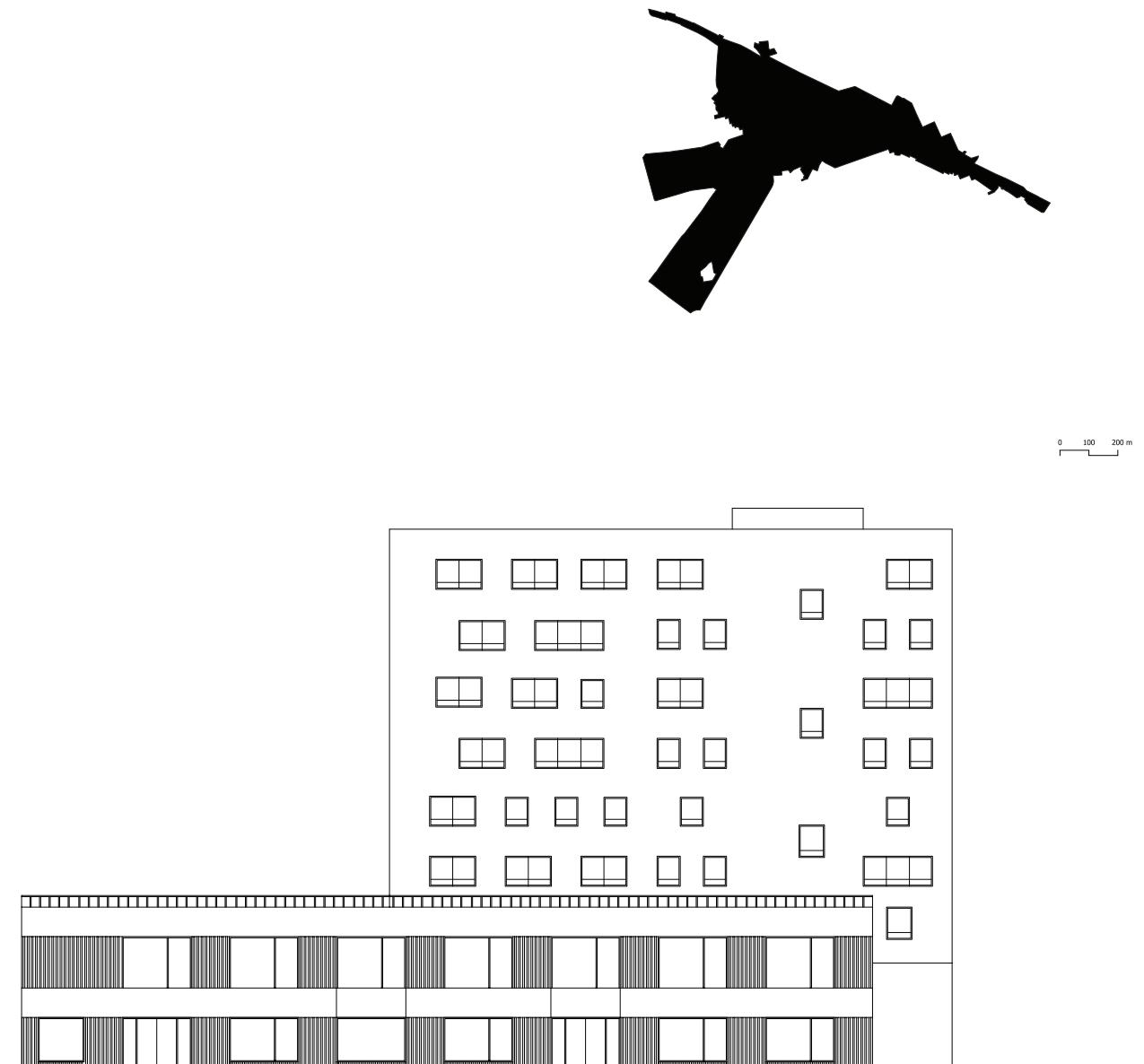


**Type :**  
logements  
**Localisation:**  
rue Masui, 96  
**Maître d'ouvrage:**  
Ville de Bruxelles  
**CQ Masui :**  
2010-2014 (série 14)  
**Surface du bâtiment:**  
1140 m<sup>2</sup> de logements  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
Karbon, Collectif ipé  
**Architecte (conception):**  
Vanden Eeckhoudt - Creyf Architectes  
**Année de réception :**  
2017  
**Budget (programme):**  
2 530 531,29 € HTVA

# BOX120

Rénovation lourde d'un bâtiment de bureaux inoccupé dont la partie arrière est composée de 3 salles de sport polyvalentes, d'une salle culturelle polyvalente, d'un foyer, de 2 salles de réunion, d'une salle d'étude informatisée. La cour quant à elle est aménagée en espace semi-public s'ouvrant vers le futur parc L28.





**Type :**  
Centre socio-culturel, sportif et éducatif

**Localisation:**  
Boulevard Émile Bockstael 120

**Maître d'ouvrage:**  
Ville de Bruxelles

**CQD Bockstael :**  
2013-2017 (série 17)

**Surface du bâtiment:**  
2535m<sup>2</sup>

**Bureau d'études (dossier de base):**  
Urban Platform, Artgineering

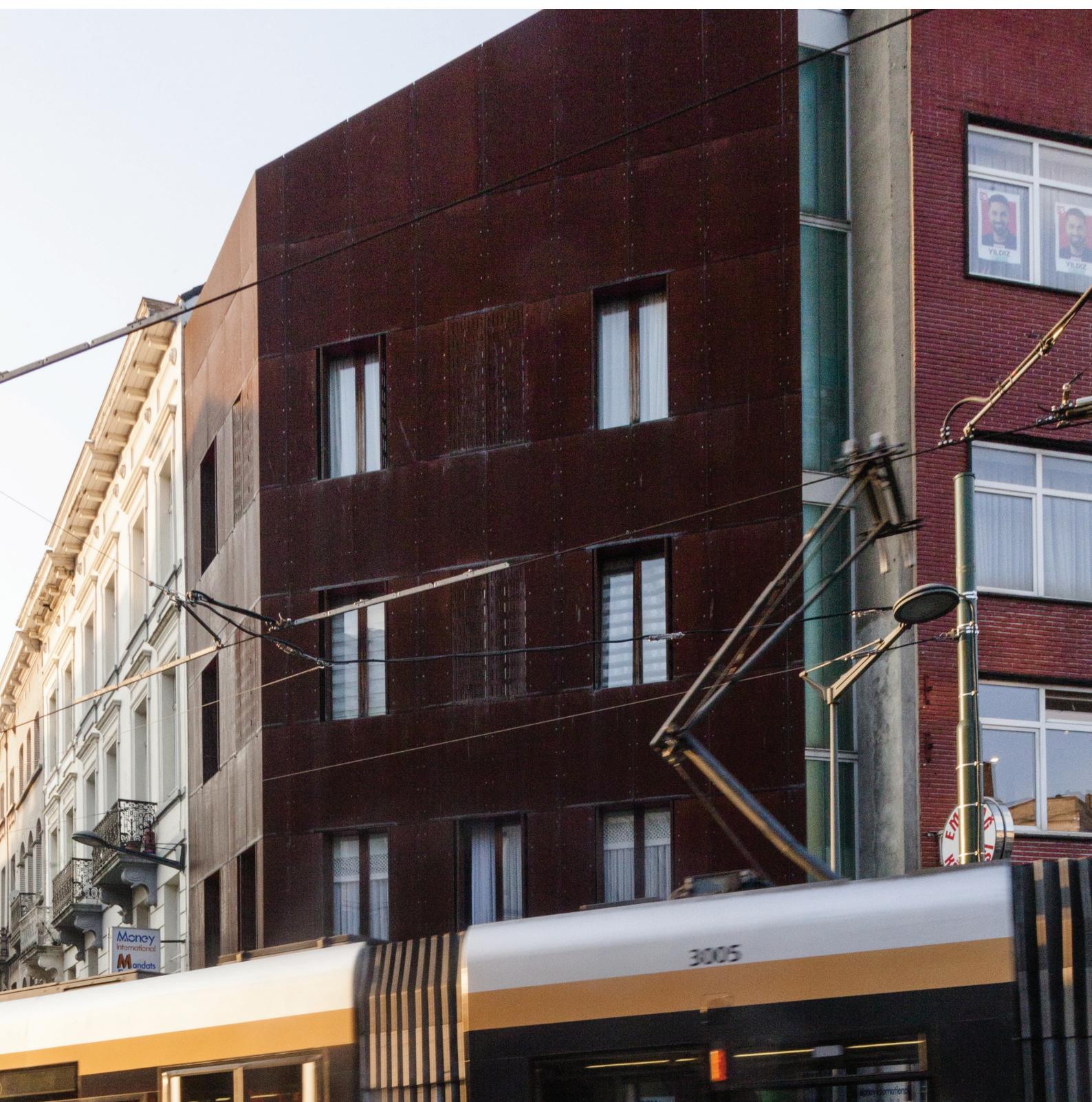
**Architecte (conception):**  
LOW architecten

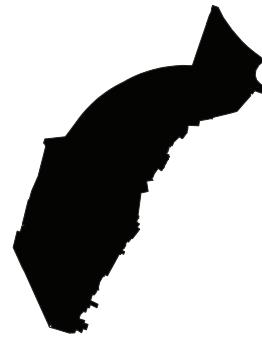
**Année de réception :**  
2021

**Budget (programme):**  
2 905 263,01 € HTVA

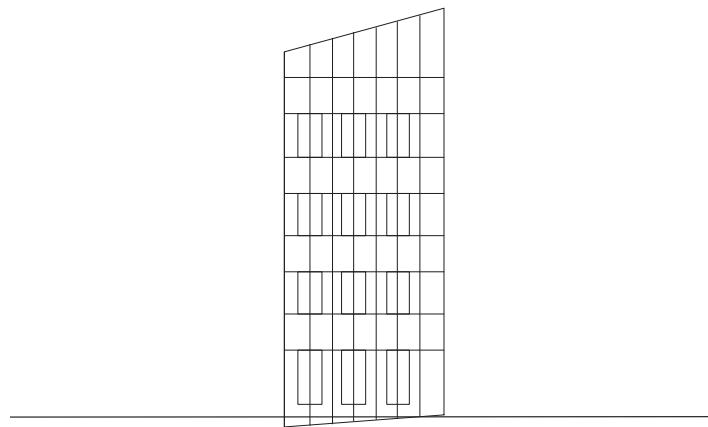
# Bâtiment Mario Garzaniti

Construction d'un immeuble d'angle de deux logements sociaux et d'un commerce.





0 100 200 m

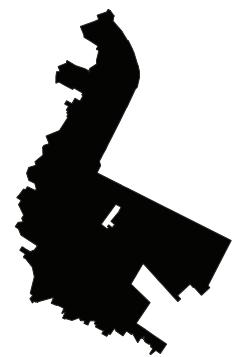


**Type :**  
Logements et commerce  
**Localisation:**  
Place Liedts, 21  
**Maître d'ouvrage:**  
Commune de Schaerbeek  
**CQ Pavillon :**  
1997-2001 (série 2)  
**Superficie du bâtiment:**  
314m<sup>2</sup>  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
Atelier 55  
**Architecte (conception):**  
Atelier d'architecture Mario Garzaniti  
**Année de réception :**  
2003  
**Budget (programme) :**  
336 218,95 € HTVA

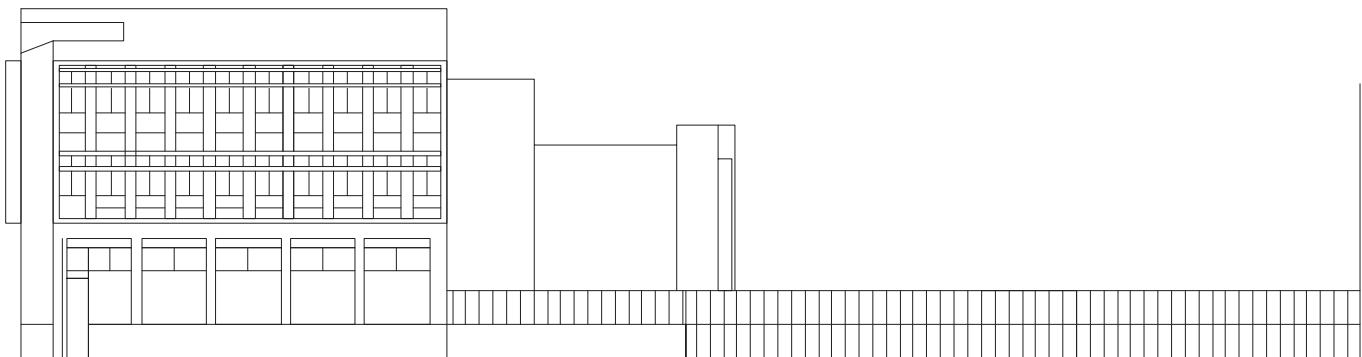
# Centre communautaire Maritime

Réaménagement d'un bâtiment industriel en centre communautaire.





0 100 200 m

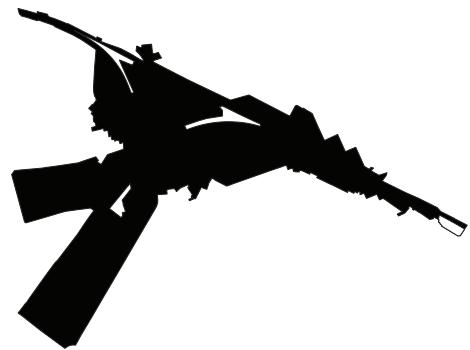


**Type :**  
Centre communautaire  
**Localisation:**  
Rue Vandenboogaerde, 93  
**Maître d'ouvrage:**  
Commune de Molenbeek-Saint-Jean  
**CQ Maritime :**  
2003-2007 (série 7)  
**Superficie du bâtiment:**  
2.305 m<sup>2</sup>  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
L'Escaut, O2, BMO & JMS  
**Architecte (conception):**  
Matador sprl  
**Année de réception :**  
2007  
**Budget (programme) :**  
3 870 344,68 € HTVA

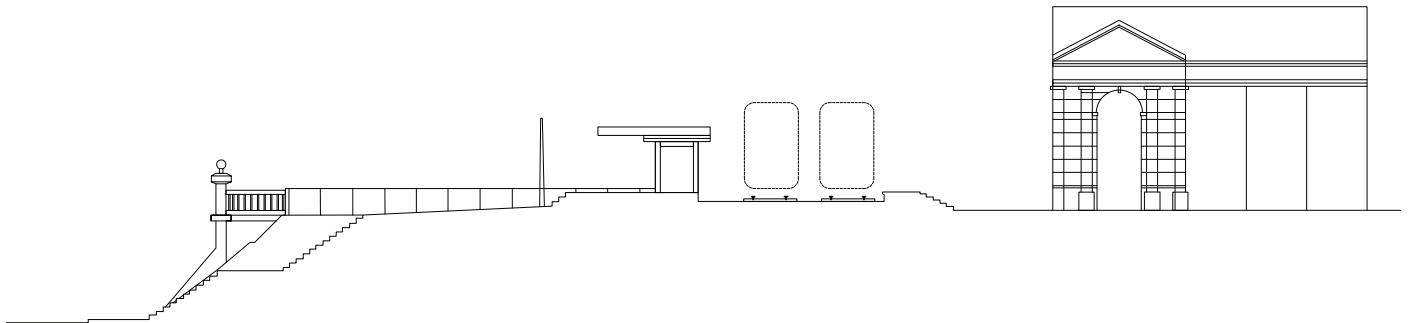
# Pockets parks

Création d'espaces verts thématiques (ludique, récréatif, écologique, didactique, potager...), sur des interstices négligés le long des voies de chemin de fer, offrant plus de nature dans des quartiers densément peuplés. Cinq parcs sont prévus en vue de créer une liaison récréative entre la place Émile Bockstael et le canal, dont trois sont déjà réalisés : pocket park Tielemans, la Halte et le Jardin Station. La zone se greffe sur le réseau de parcs plus vaste comprenant le Parc de la Senne, le parc L28, et Tour&Taxis.





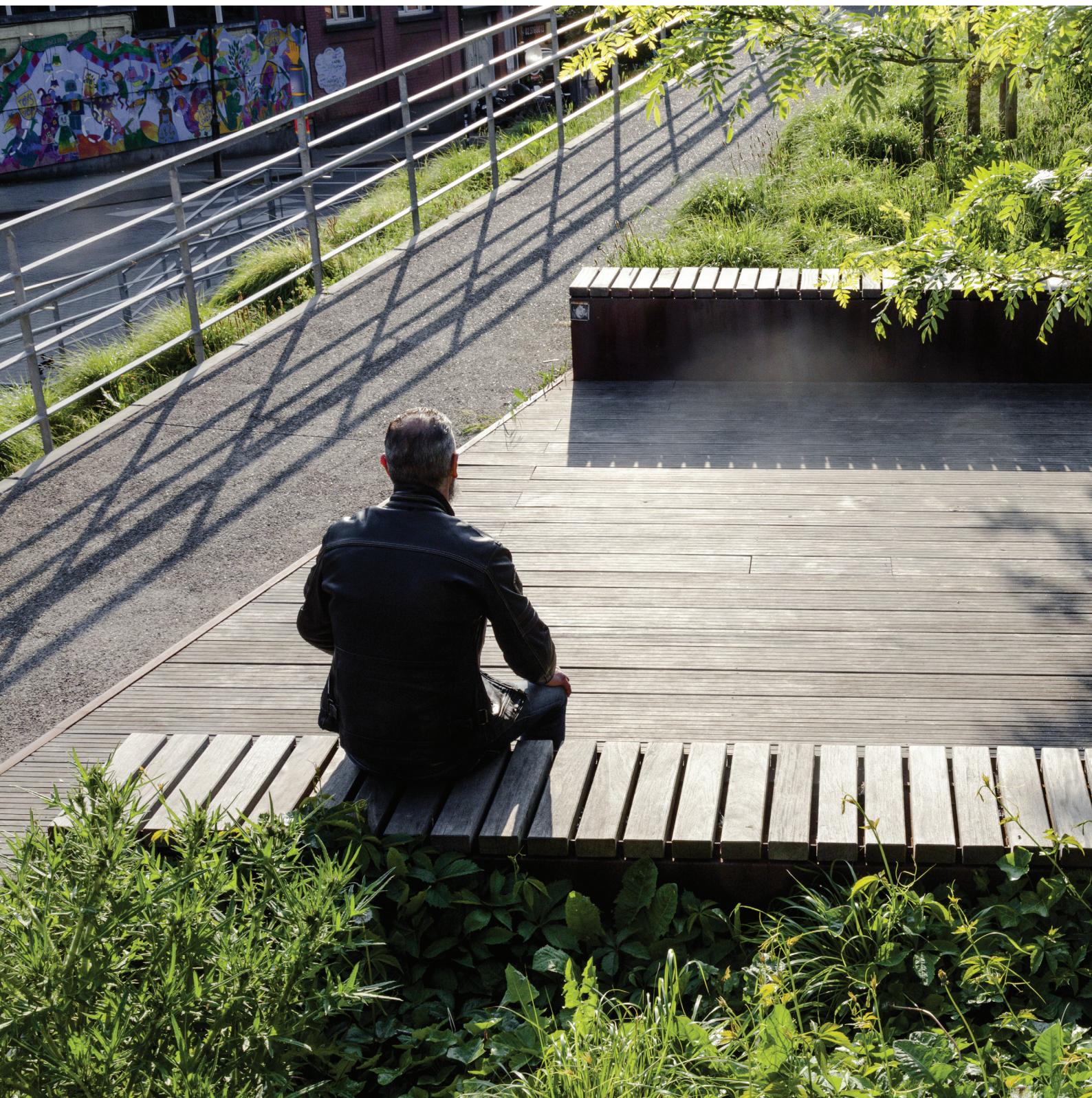
0 100 200 m

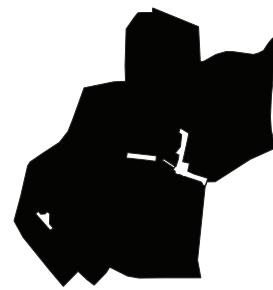


**Type :**  
Espace vert  
**Localisation:**  
rue Tielemans, rue Albert et rue Champs de l'Eglise  
**Maître d'ouvrage:**  
Ville de Bruxelles  
**CQD Bockstael :**  
2013-2017 (série 17)  
**Superficie:**  
5.800 m<sup>2</sup> (terrains entre 200 et 2400m<sup>2</sup>)  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
Urban Platform, Artgineering  
**Architecte (conception):**  
BLOC Paysage, vvv architecture urbanisme  
**Année de réception :**  
2021  
**Budget (programme) :**  
1 274 078,00 € HTVA

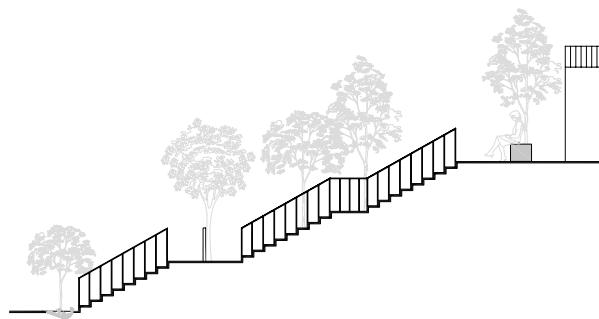
# Tracé de l'eau

Rénovation d'une série d'espaces publics, allant des abords de la gare de Forest Est jusqu'au square situé au croisement des rues du Dries et de l'Eau, permettant de mettre en valeur l'eau dans l'espace public tout en limitant son ruissellement et en accroissant la convivialité et la sécurité des usagers faibles.





0 100 200 m



**Type :**  
Espace public  
**Localisation:**  
Rue du Dries, Rue de l'eau, Rue Jean-Baptiste Vanpé,  
Gare de Forest Est  
**Maître d'ouvrage:**  
Commune de Forest  
**CQD Abbaye :**  
2014-2018 (série 18)  
**Superficie:**  
3 ha  
**Bureau d'études (dossier de base):**  
Karbon  
**Architecte (conception):**  
Taktyk + INFRA Services + ecorce  
**Année de réception :**  
2022  
**Budget (programme) :**  
1 888 916,59 € HTVA

# COINS

Les Contrats de Quartiers Durables ne se contentent pas seulement de combler les vides dans les quartiers de Bruxelles et de rassembler les pièces d'une ville morcelée. Ils jouent aussi un rôle important face aux grands projets amenant à la transformation des territoires urbains, en concentrant leurs efforts sur leurs franges et leurs abords souvent fragilisés. Ces espaces, généralement situés entre deux quartiers et aux limites des communes ou de la ville, forment parfois de véritables fractures dans le paysage urbain et social.

Depuis le début des années 2000, la Région planifie le développement d'une série de zones stratégiques qui doivent assurer un rôle majeur dans l'économie, la culture et les loisirs et contribuer à l'attractivité de Bruxelles, en s'appuyant sur l'investissement et la maîtrise foncière privés. Dans la première décennie de leur mise en œuvre, les Contrats de Quartier ne s'approchaient pas des grands projets urbains. Mais progressivement s'est imposée l'évidence que le marché seul ne pouvait assurer la transformation des grands périphéries tertiaires tout en agissant sur les quartiers qui les entourent ou les traversent.

Dans cette partie de l'exposition, les quartiers Nord et Midi, quartiers de gare, sont examinés pour illustrer la façon dont les Contrats de Quartier interviennent afin de traiter ces espaces limitrophes des grands projets urbains. Les projets tels que Tour & Taxis ou le plan Manhattan ont profondément modifié l'architecture et la dynamique sociale des quartiers Nord et Maritime. Basées sur des logiques de production urbaine néolibérales qui impliquent principalement des promoteurs privés et des fonds d'investissement, ces opérations ont attiré une nouvelle population aisée, tandis que les habitants plus modestes, et leurs usages, ont été poussés vers les marges et les quartiers périphériques. C'est précisément dans ces espaces résiduels situés aux abords des grandes enclaves post-industrielles et administratives, souvent négligés par les promoteurs immobiliers, que les Contrats de Quartier interviennent.

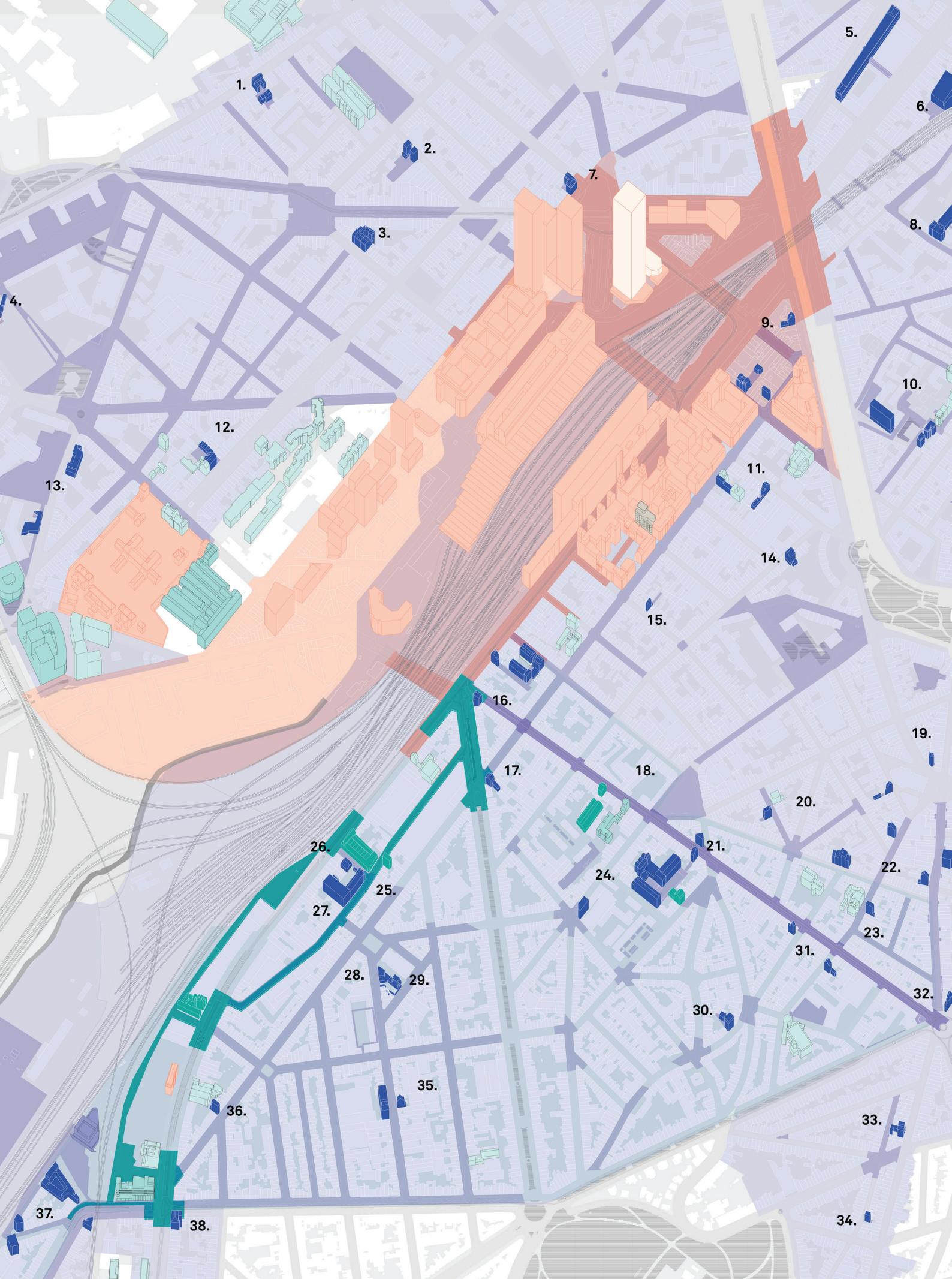
Érigés sur un ancien terrain vague résultant de la mise en suspens d'opérations initialement prévues dans le plan Manhattan, la Maison de quartier Soleil du Nord et le parc Gaucheret ont été conçus, par exemple, pour faire tampon entre les tours de bureaux du nouveau centre d'affaires du quartier Nord et les îlots résidentiels du quartier Masui préservés des démolitions réalisées dans ce cadre. Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Masui (2010-2014), l'aménagement du parc de la Senne sur l'emprise de l'ancien lit de la rivière, en lien avec de nouveaux équipements pour les habitants, répondait à la même volonté de retisser un tissu urbain fragmenté suite à la réalisation de grands projets. De même, des investissements publics comme ceux dans les quartiers adjacents à Tour & Taxis grâce aux Contrats de Quartier Marie-Christine (1997-2001), Maritime (2003-2007), Escaut-Meuse (2004-2008) ont permis la création d'infrastructures sociales majeures comme le Centre Communautaire Maritime, aux franges d'une enclave privée.

Dans le quartier Midi, dont la gare fonctionne comme une porte d'entrée internationale pour Bruxelles, et qui est aujourd'hui dominé par les bureaux à la suite d'une opération urbanistique visant à asseoir sa fonction administrative, des initiatives publiques travaillent à rééquilibrer les fonctions urbaines en renforçant le caractère résidentiel, en créant des espaces verts et en développant de nouveaux équipements publics. Le projet-phare Divercity, dans le cadre du Contrat de Quartier Primeurs-Pont de Luttre (2009-2013), illustre ces efforts. Construit sur une ancienne friche industrielle à la croisée de deux lignes de chemin de fer, Divercity propose un ensemble d'équipements d'intérêt collectif tels qu'une crèche, un centre de formation horeca, un centre senior et un espace jeunesse, ainsi qu'un espace vert pour compenser le manque d'espaces verts et d'infrastructure de proximité dans ce quartier situé en bout de ville.

En explorant les initiatives réalisées autour des quartiers Nord et Midi, cette partie de l'exposition vous invite à déplacer le regard habituellement porté sur les Contrats de Quartier. Ces derniers peuvent être pensés comme des outils de revalorisation des franges urbaines qui permettent d'atténuer l'effet de marginalisation et les processus d'enclavement générés par les grands projets urbains.



© Samir Amezian



**Grands projets de la zone stratégique Midi**  
Projets réalisés dans le cadre de contrats de quartier  
Espaces publics, espaces verts, voiries réaménagées  
dans le cadre de contrats de quartier

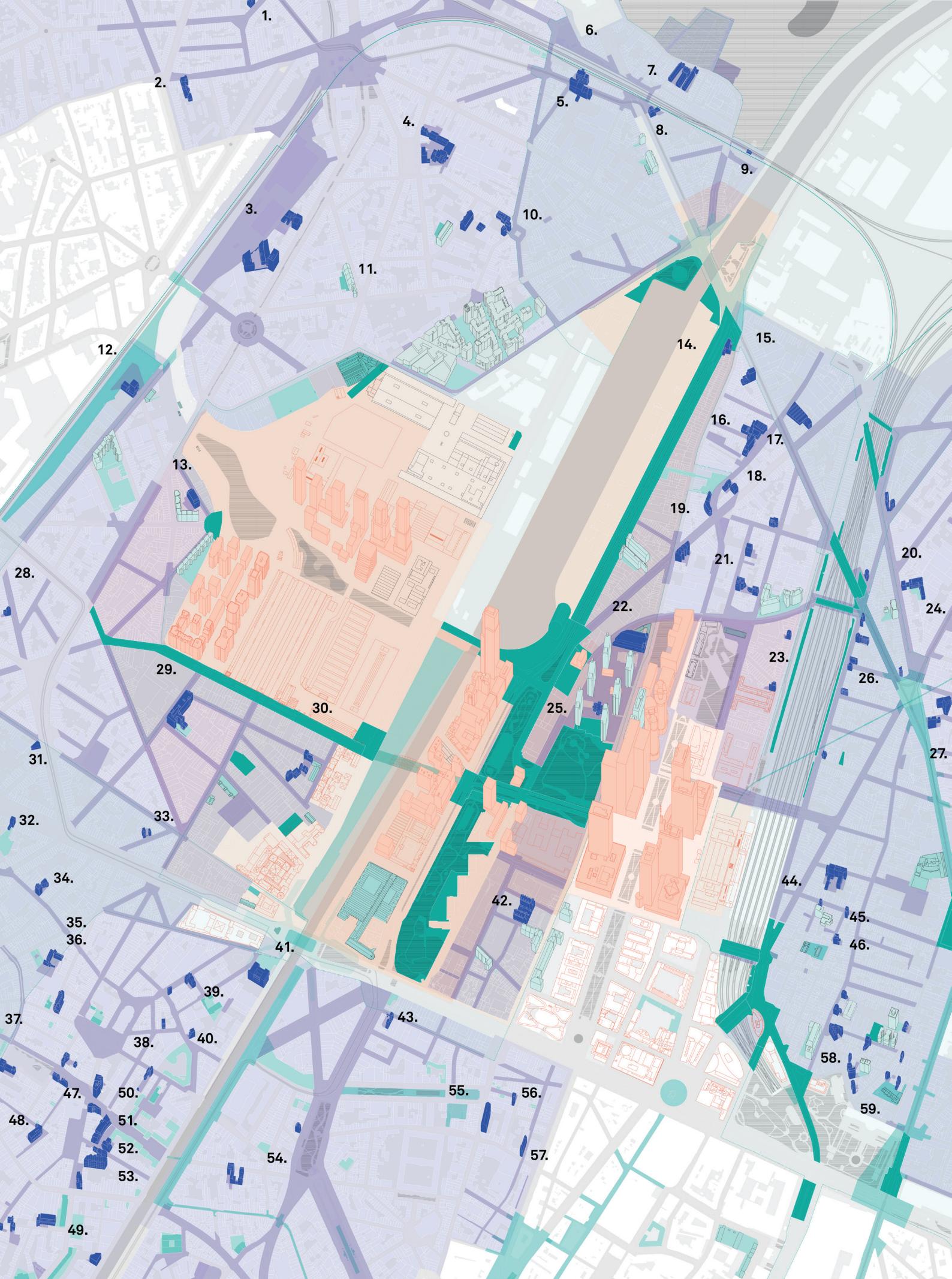
**Opérations de rénovation urbaines programmées**  
dans le cadre des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU)  
Projets réalisés par un grand opérateur régional sectoriel et/ou  
ayant bénéficié d'un financement européen FEDER (Citydev, SLRB, Beliris)



- 1. CHAUSSÉE DE MONS, 202**  
Contrat de Quartier CONSEIL  
Anderlecht (2004 - 2008)
- 2. RUE JOREZ, 33**  
Contrat de Quartier CONSEIL  
Anderlecht (2004 - 2008)
- 3. CENTRE DE QUARTIER ROSSINI**  
Contrat de Quartier CONSEIL  
Anderlecht (2004 - 2008)
- 4. RUE DU TRANSVAAL, 30-32**  
Contrat de Quartier Durable CANAL-MIDI  
Anderlecht (2010 - 2014)
- 5. VITRINES GARE DU MIDI**  
Contrat de Quartier ROUPPE  
Bruxelles - Brussel (2008 - 2012)
- 6. SALLE DE SPORT TERRE-NEUVE**  
Contrat de Quartier Durable JONCTION  
Bruxelles (2014 - 2018)
- 7. ANGLE BARA / CLÉMENCEAU**  
Contrat de Quartier PÉQUEUR AVIATION  
Anderlecht (2000 - 2004)
- 8. LAVOIR, 30**  
Contrat de Quartier TANNEURS  
Bruxelles (2000 - 2004)
- 9. PORTE DE HAL, 65 - RUE DE RUSSIE, 8-12 - RUE DE MÉRODE, 19**  
Contrat de Quartier FONTAINAS  
Saint-Gilles (2007 - 2011)
- 10. CENTRE COMMUNAUTAIRE RADIS-MAROLLES**  
2-4 RUE PIEREMANS / DES MÉNAGES 2-10  
Contrat de Quartier TANNEURS  
Bruxelles (2000-2004)
- 11. EXTENSION CENTRE SPORTIF**  
RUE DE RUSSIE, 41  
RUE D'ANGLETERRE, 47  
Contrat de Quartier FONTAINAS  
Saint-Gilles (2007 - 2011)
- 12. BD DE LA RÉVISION, 75-83**  
Contrat de Quartier GOUJONS - RÉVISION  
Anderlecht (1999 - 2003)
- 13. CENTRE DE VACANCES «GOUJONS»**  
RESTAURANT SOCIAL, ABORDS DE LA TOUR ET PARC DES GOUJONS  
Contrat de Quartier Durable CANAL-MIDI  
Anderlecht (2010 - 2014)
- 14. CRÈCHE EMILE FERON**  
Contrat de Quartier FONTAINAS  
Saint-Gilles (2007 - 2011)
- 15. JOSEPH CLAES, 36**  
Contrat de Quartier FONTAINAS  
Saint-Gilles (2007 - 2011)
- 16. ÎLOT RODELLE - AVENUE FONSNY, 94**  
RUE DU DANEMARK, 15-17 & 19-23  
AVENUE DU ROI, 2  
Contrat de Quartier THÉODORE VERHAEGEN  
Saint-Gilles (2001 - 2005)
- 17. RUE DE MERODE, 218-220**  
Contrat de Quartier WIELEMANS  
Forest (1994 - 1998)
- 18. RUE THÉODORE VERHAEGEN, 150**  
Contrat de Quartier THÉODORE VERHAEGEN  
Saint-Gilles (2001 - 2005)
- 19. RUE JEAN VOLVERS, 72**  
Contrat de Quartier MÉTAL – MONNAIES  
Saint-Gilles (2003 - 2007)
- 20. RUE FRANZ GAILLIARD, 9 - ÉGLISE EGLISE SAINT-GILLES, 71**  
RUE DETHY, 31-37  
Contrat de Quartier BARRIÈRE - BETHLÉEM - EGLISE ST-GILLES  
Saint-Gilles (1994 - 1998)
- 21. FOREST, 111**  
Contrat de Quartier FONTAINAS  
Saint-Gilles (2007 - 2011)
- 22. RUE DU FORT, 11**  
CHAUSSÉE DE WATERLOO, 103  
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG  
Saint-Gilles (2009 - 2013)
- 23. FORT, 48**  
Contrat de Quartier BARRIÈRE - BETHLÉEM - EGLISE ST-GILLES  
Saint-Gilles (1994 - 1998)
- 24. ECAM: EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS**  
LOGEMENTS RUE DU TIR, 12  
PÔLE SOCIAL  
Contrat de Quartier Durable BOSNIE  
Saint-Gilles (2012 - 2016)
- 25. CINZANO**  
RUE DE BELGRADE, 80-88  
Contrat de Quartier WIELEMANS  
Forest (1994 - 1998)
- 26. PROJET «IMPRIMERIE»**  
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE  
Forest (2008 - 2012)
- 27. BELGRADE 74 - LOGEMENTS ACCESSIBLES**  
Contrat de Quartier Durable WIELS-SUR-SENNE  
Forest (2018 - 2022)
- 28. MAISON DE QUARTIER**  
Contrat de Quartier WIELEMANS  
Forest (1994 - 1998)
- 29. MAISON DE QUARTIER ET 3 LOGEMENTS**  
RUE DE FIERLANT, 2  
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE  
Forest (2008 - 2012)
- 30. CHAUSSÉE DE FOREST, 193-195**  
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG  
Saint-Gilles (2009 - 2013)
- 31. RUE GUILLAUME TELL, 48**  
RUE DU FORT, 74  
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG  
Saint-Gilles (2009 - 2013)
- 32. MONNAIES, 195/199**  
Contrat de Quartier BARRIÈRE - BETHLÉEM - EGLISE ST-GILLES  
Saint-Gilles (1994 - 1998)
- 33. ALSEMBERG, 51-53 / GARIBALDI, 22**  
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG  
Saint-Gilles (2009 - 2013)
- 34. RUE GARIBALDI, 60**  
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG  
Saint-Gilles (2009 - 2013)
- 35. RUE DE FIERLANT, 69-93**  
RUE DE FIERLANT, 80  
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE  
Forest (2008 - 2012)
- 36. MAISON DES JEUNES**  
RUE DE MERODE, 441  
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE  
Forest (2008 - 2012)
- 37. DIVERCITY**  
Contrat de Quartier PRIMEURS - PONT DE LUTTRE  
Forest (2009 - 2013)
- 38. MAISON DES INITIATIVES**  
Contrat de Quartier Durable WIELS-SUR-SENNE  
Forest (2018 - 2022)







- Grands projets de la zone stratégique Midi
- Projets réalisés dans le cadre de contrats de quartier
- Espaces publics, espaces verts, voiries réaménagées dans le cadre de contrats de quartier

- Opérations de rénovation urbaines programmées dans le cadre des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU)
- Projets réalisés par un grand opérateur régional sectoriel et/ou ayant bénéficié d'un financement européen FEDER (Civitydev, SI RR, Beliris)

- 1. RUE THYS-VANHAM, 15-19**  
Contrat de Quartier LÉOPOLD À LÉOPOLD  
Bruxelles (2005 - 2009)
- 2. ECO-CRÈCHE MARIE POPELIN**  
RUE LOUIS WITTOUCK, 46  
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL  
Bruxelles (2013 - 2017)
- 3. PÔLE SPORT ET JEUNESSE ET RÉNOVATION DES BUREAUX**  
AVENUE EMILE BOCKSTAEL, 122  
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL  
Bruxelles (2013 - 2017)
- 4. CENTRE DE JEUNES ET MAISON DES ENFANTS**  
RUE MOORSLEDE, 54-56  
CRÈCHE PLACE WILLEMS  
RUE WILLEMS, 11  
PLACE WILLEMS, 14-16  
Contrat de Quartier MAISON ROUGE  
Bruxelles (2007 - 2011)
- 5. LOGEMENTS ET RESTAURANT SOCIAL**  
RUE STEFANIA, 24-32  
Contrat de Quartier MAISON ROUGE  
Bruxelles (2007 - 2011)
- 6. RUE STÉPHANIE 27-29**  
Contrat de Quartier MARIE-CHRISTINE  
Bruxelles - Brussel (1997 - 2001)
- 7. PREMIÈRE MAISON COMMUNALE DE LAEKEN**  
RUE DU PALAIS OUTRE-PONTS, 458-460  
Contrat de Quartier PALAIS OUTRE-PONTS  
Bruxelles (2002 - 2006)
- 8. AVENUE DE LA REINE, 325-327**  
Contrat de Quartier PALAIS OUTRE-PONTS  
Bruxelles (2002 - 2006)
- 9. POCKET PARK LA HALTE**  
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL  
Bruxelles (2013 - 2017)
- 10. RUE DE LA BRIQUETERIE, 20**  
PLACE DE LA MAISON ROUGE  
RUE COMTESSE DE FLANDRE, 2-4  
Contrat de Quartier MARIE-CHRISTINE  
Bruxelles (1997 - 2001)
- 11. BOCKSTAEL, 160**  
AVENUE EMILE BOCKSTAEL, 156-162  
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL  
Bruxelles (2013 - 2017)
- 12. AV. J. DUBRUCQ, 224-226**  
Contrat de Quartier ESCAUT - MEUSE  
Molenbeek (2004 - 2008)
- 13. SAMBRE, 23-33**  
Contrat de Quartier MARITIME  
Molenbeek (2003 - 2007)
- 14. CHAUSSÉE D'ANVERS / ALLÉE VERTE, 418**  
Contrat de Quartier Durable MASUI  
Bruxelles (2010 - 2014)
- 15. AVENUE DE LA REINE 178**  
Contrat de Quartier Durable MASUI  
Bruxelles (2010 - 2014)
- 16. CHAUSSÉE D'ANVERS 413-417**  
RUE DE L'ECLUSIER COGGE, 29-31  
RUE MASUI 116-118  
RUE MASUI 96 / SENNE  
Contrat de Quartier Durable MASUI  
Bruxelles (2010 - 2014)
- 17. AVENUE DE LA REINE 178**  
Contrat de Quartier Durable MASUI  
Bruxelles (2010 - 2014)
- 18. LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS**  
MASUI, 111  
Contrat de Quartier Durable HÉLIPORT-ANVERS  
Bruxelles (2021 - 2025)
- 19. MAISON MASUI, 71-79**  
Contrat de Quartier NORD  
Bruxelles (1999 - 2003)
- 20. PALAIS, 193-199 / VAN SCHOOR, 3**  
Contrat de Quartier PAVILLON  
Schaerbeek (1997 - 2001)
- 21. MAISON MEDICALE DESTOVELLES / GAUCHERET**  
RUE JOLLY, 170-172  
LOGEMENTS NEUFS - JOLLY, 164  
PÔLE ÉCOLE, ENFANCE ET SPORT  
Contrat de Quartier Durable REINE – PROGRÈS  
Schaerbeek (2012 - 2016)
- 22. CENTRE PÔLE NORD**  
CHAUSSEE D'ANVERS, 208-210  
Contrat de Quartier NORD  
Bruxelles (1999 - 2003)
- 23. RUE DU PROGRÈS,**  
287 & 249-251  
Contrat de Quartier AERSCHOT  
Schaerbeek (2001 - 2005)
- 24. RUE DU PALAIS, 153**  
PLACE LIEDTS, 21  
Contrat de Quartier PAVILLON  
Schaerbeek (1997 - 2001)
- 25. MAISON DE QUARTIER MILLÉNAIRE**  
Contrat de Quartier Durable HÉLIPORT-ANVERS  
Bruxelles (2021 - 2025)
- 26. PROGRÈS, 287 & 249-251**  
REINE, 28 & 48  
AERSCHOT, 208 & 222-224  
AERSCHOT / DE POTTER, 162  
AERSCHOT, 186 / LIEDTS, 1  
AERSCHOT, 188 / LIEDTS, 2-4  
Contrat de Quartier AERSCHOT  
Schaerbeek (2001 - 2005)
- 27. RUE BRICHAUT, 2**  
Contrat de Quartier LEHON -KESSELS  
Schaerbeek (2005 - 2009)
- 28. MAISON DE QUARTIER**  
RUE MAAS, 44  
Contrat de Quartier ESCAUT - MEUSE  
Molenbeek (2004 - 2008)
- 29. CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME**  
RUE VADENBOOGAERDE, 93  
Contrat de Quartier MARITIME  
Molenbeek (2003 - 2007)
- 30. BRUMÉTAL / LE LORRAIN, 6-8**  
BRUMÉTAL / VAN MEYEL 39-41  
Contrat de Quartier MARITIME  
Molenbeek (2003 - 2007)
- 31. EPICERIE SOCIALE**  
BOULEVARD DU JUBILE, 42  
Contrat de Quartier ESCAUT - MEUSE  
Molenbeek (2004 - 2008)
- 32. BOULEVARD LÉOPOLD II, 170**  
Contrat de Quartier Durable AUTOUR DE LÉOPOLD II  
Molenbeek (2012 - 2016)
- 33. POCKET PARC ET LOGEMENTS**  
RUE DE MEXICO  
Contrat de Quartier Durable AUTOUR DE LÉOPOLD II  
Molenbeek (2012 - 2016)
- 34. MAISON DES FEMMES**  
RUE DU JARDINIER, 77-79  
Contrat de Quartier ATELIERS -MOMMAERTS  
Molenbeek (2005 - 2009)
- 35. INTÉRIEUR D'ÎLOT MCCS - RUE MOMMAERTS, 2A**  
Contrat de Quartier ATELIERS  
Molenbeek (2005 - 2009)

**36. PÔLE POLYVALENT DE LA MAISON DES CULTURES ET DE LA COHÉSION SOCIALE**  
**Contrat de Quartier Durable ETANGS NOIRS**  
**Molenbeek (2021 - 2025)**

**37. INFRASTRUCTURES**  
**CHAUSSÉE DE MERCHEM, 19**  
**Contrat de Quartier CINÉMA**  
**Molenbeek (2009 - 2013)**

**38. AVENIR**  
**Contrat de Quartier CINÉMA BELLE-VUE**  
**Molenbeek (2009 - 2013)**

**39. COURTOIS / RUISSEAU, 5**  
**MAROQUIN, 12-14**  
**Contrat de Quartier ST-JEAN-BAPTISTE**  
**Molenbeek (1994 - 1998)**

**40. LOGEMENTS ET PARC PETITE SENNE**  
**RUE DES HOUILLEURS, 19**  
**Contrat de Quartier ATELIERS – MOMMAERTS**  
**Molenbeek (2005 - 2009)**

**41. QUAI DES CHARBONNAGES, 86**  
**Contrat de Quartier Durable AUTOUR DE LÉOPOLD II**  
**Molenbeek (2012 - 2016)**

**42. STOCK THÉÂTRE**  
**RUE NICOLAY, 10-16**  
**Contrat de Quartier NORD**  
**Bruxelles (1999 - 2003)**

**43. RUE DES COMMERCANTS, 72**  
**Contrat de Quartier LES QUAIS**  
**Bruxelles (2006 - 2010)**

**44. CONSTRUIRE LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT**  
**Contrat de Quartier Durable PETITE COLLINE**  
**Schaerbeek (2020 - 2024)**

**45. DUPONT, 11**  
**LINNÉ, 114-116**  
**FRATERNITÉ, 7-9**  
**Contrat de Quartier BRABANT**  
**Schaerbeek (2000 - 2004)**

**46. GODEFROID DE BOUILLON, 8**  
**Contrat de Quartier RUE VERTE**  
**Saint-Josse (2000 - 2004)**

**47. RUE DE L'ECOLE, 63-65 ET RUE DU FACTEUR, 25**  
**Contrat de Quartier ATELIERS-MOMMAERTS**  
**Molenbeek (2005 - 2009)**

**48. RUE FIN, 34-38, 37-39**  
**RUE FIN, 42-44 ET RANSFORT, 32**  
**Contrat de Quartier FONDERIE PIERRON**  
**Molenbeek (2001 - 2005)**

**49. L'ESPOIR / FIN, 3-13**  
**Contrat de Quartier FONDERIE PIERRON**  
**Molenbeek (2001 - 2005)**

**50. ANGLE NIVEAU/FACTEUR/ECOLE**  
**RUE DU NIVEAU, 50**  
**Contrat de Quartier CRYSTAL - ETANGS NOIRS**  
**Molenbeek (2000 - 2004)**

**51. RUE VANDERMAELEN, 5-7**  
**Contrat de Quartier FONDERIE PIERRON**  
**Molenbeek (2001 - 2005)**

**52. RUE DU COMTE DE FLANDRE, 45-51**  
**Contrat de Quartier ATELIERS-MOMMAERTS**  
**Molenbeek (2005 - 2009)**

**53. PETITE SENNE**  
**RUE VANDERMAELEN, 16**  
**PETITE SENNE II**  
**RUE SAINTE-MARIE, 31-35**  
**TERRASSES RESTOS SOCIAUX GAND-FLANDRE**  
**QUAI DU HAINAUT, 23**  
**Contrat de Quartier CINÉMA-BELLEVUE**  
**Molenbeek (2009 - 2013)**

**54. BARCHON / CONSTRUCTION**  
**QUAI AU BOIS DE CONSTRUCTION, 3**  
**RUE LOCQUENGHIEN, 20-28**  
**Contrat de Quartier LES QUAIS**  
**Bruxelles (2006 - 2010)**

**55. PLANTATIONS, 133-151**  
**Contrat de Quartier ANVERS – ALHAMBRA**  
**Bruxelles (1994 - 1998)**

**56. LOGEMENTS EPARGNE/ ECHELLES, 26**  
**Contrat de Quartier ANVERS – ALHAMBRA**  
**Bruxelles (1994 - 1998)**

**57. LOGEMENTS PONT-NEUF / PÉLICAN, 28**  
**Contrat de Quartier ANVERS – ALHAMBRA**  
**Bruxelles (1994 - 1998)**

**58. RUE BOTANIQUE, 1-57**  
**Contrat de Quartier RUE VERTE**  
**Saint-Josse (2000 - 2004)**

**59. RUE GODEFROID DE BOUILLON, 64, 50-52, 18**  
**RUE SAINT-FRANÇOIS, 68, 34-36, 4-10**  
**RUE DE LA POSTE / ECOLE TORNESOLS / BAINS, 51-53**  
**RUE VERTE, 38-40, 52**  
**Contrat de Quartier MÉRIDIEN DE BRUXELLES**  
**Saint-Josse (2006 - 2010)**



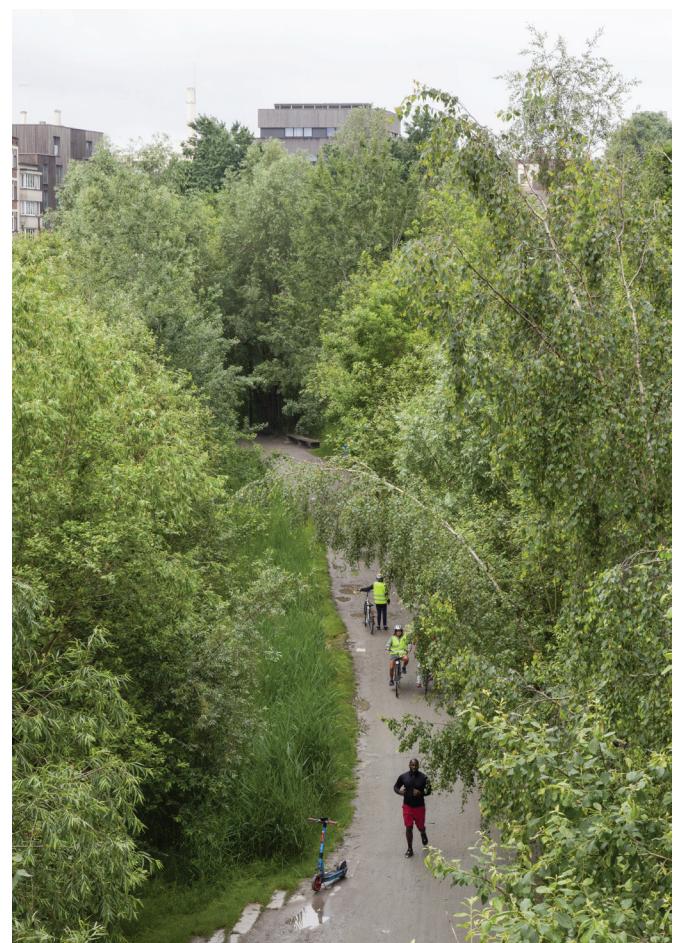
# LIGNES

La pratique des Contrats de Quartiers Durables a, pour partie, permis de générer une forme bruxelloise très spécifique de planification incrémentale de la ville et de modification de sa structure à l'échelle régionale et métropolitaine, non comme le résultat d'une vision préalable, mais d'un long processus d'ajustement et d'agrégation d'opérations ponctuelles et locales réalisées dans leur temporalité resserrée. En adoptant une approche pas à pas pour remodeler la ville, ils en sont venus à générer progressivement une cohérence qui n'était pas prédéfinie. Ces derniers peuvent donc aussi apparaître comme des alignements d'opérations qui constituent, dans le temps long, les éléments d'un réseau métropolitain d'espaces verts et de voies cyclo-piétonnes en lien avec du logement et des équipements.

Cette partie de l'exposition montre cet assemblage et la forme qu'il produit. Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Masui (2010-2014), la volonté dans le quartier Nord, d'aménager un tronçon de l'ancien lit de la Senne, coincé en intérieur d'ilot, a permis d'articuler un projet de Bruxelles Environnement de liaison verte entre le domaine royal de Laeken et le centre-ville, tout en participant à la construction d'un nouveau lieu urbain de rencontre et d'équipements à caractère sociaux pour le quartier. C'est le budget de plusieurs Contrats de Quartiers (Durables), un projet Beliris et des financements de Bruxelles Environnement qui ont permis la mise en œuvre et l'aménagement de tronçons successifs du parc linéaire le long de la ceinture ferroviaire ouest (L28) comprenant plusieurs équipements (crèche Olina, Parckfarm, Maison de l'adolescent MADO) en passe de devenir la première cyclostrade de Bruxelles, entre le Domaine royal et Cureghem, une cyclostrade qui est non seulement une infrastructure mais une série de lieux urbains, habités, pratiqués et vécus. L'aire de jeux Dubrucq est un exemple de petit projet à l'échelle communale qui pose la première étape vers la réalisation de ce maillage vert à l'échelle régionale. Ce petit parc communal a été l'élément déclencheur du processus de transformation de toute la zone et de l'idée de créer un grand espace vert traversant cet ancien site ferroviaire, ce qui deviendra le parc L28.

Suivant la même dynamique, c'est le Contrat de Quartier Durable Abbaye (2014-2018) qui a préparé le terrain pour une nouvelle liaison cyclo-piétonne le long du chemin de fer à Forest et qui a engendré, à la suite d'une étude de définition, l'aménagement d'une série d'espaces publics autour d'une réflexion sur la gestion des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant de la Senne. C'est ce projet «Tracé de l'eau» et les actions sur les espaces publics qui ont conduit à envisager à une échelle plus vaste le Parc de l'avant-Senne. Situé à proximité immédiate de la circulation automobile intense, ce dernier offrirait un itinéraire alternatif vert et sécurisé bienvenu pour les piétons et cyclistes. Cette piste permettra une nouvelle liaison cyclable interrégionale qui viendra connecter les différents équipements le long de la voie ferrée et dans les quartiers proches (Contrat de Rénovation Urbaine « Avenue du Roi » et Masterplan Forest-Sur-Senne). Ce projet est aujourd'hui la colonne vertébrale de nouveaux espaces publics pour une partie de Forest en pleine transformation et densification.

A travers ces cas, la pratique des Contrats de Quartiers Durables démontre une vraie capacité à transformer le maillage régional d'infrastructures sociales et la structure métropolitaine d'espaces ouverts à Bruxelles, à partir de l'échelle locale, sur une durée certes longue, mais avec une vraie efficacité et une articulation fine avec la réalité socio-économique des quartiers. Une grande figure métropolitaine se dessine au fil de ces initiatives et de la connexion des différents maillons, sans vision préétablie, mais avec un ancrage réel dans les quartiers et leur vie quotidienne.



## ■ OPÉRATIONS MENÉES PAR LES COMMUNES

## ■ OPÉRATIONS MENÉES POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

## ■ OPÉRATIONS MENÉES PAR BELIRIS

## ■ CYCLOSTRADES À L'ÉTUDE







## ■ OPÉRATIONS MENÉES PAR LES COMMUNES

- 1\_a**  
Maison des initiatives  
Avenue Wielemans Ceuppens 1, Forest  
Contrat de Quartier Durable Wiels sur Senne  
2018-2022
- 2\_a**  
Diversity  
Avenue du Pont de Luttre 140, Forest  
Contrat de Quartier Primeurs - Pont de Luttre  
2009-2013
- 3\_a**  
Cité de la petite enfance  
Avenue Van Volxem 400, Forest  
Contrat de Rénovation Urbaine Avenue du Roi  
2017
- 4\_a**  
Restaurant social et parc des Goujons  
Rue des Goulons 57, Anderlecht  
Contrat de Quartier Durable Canal-Midi  
2010-2014
- 5\_a**  
Immeuble de logements et crèche  
Rue d'Enghien 51, Molenbeek  
Contrat de Quartier Ecluse-Saint-Lazare  
2008-2012
- 6\_a**  
Centre de quartier  
Avenue De Roovere 9, Molenbeek  
Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest  
2019-2023
- 7\_a**  
Place Beekkant, Molenbeek  
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest  
2017
- 8\_a**  
Rue Vandennepeereboom, Molenbeek  
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest  
2017
- 9\_a**  
Centre de Jeunesse  
Rue Decock 86-88, Molenbeek  
Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest  
2019-2023
- 10\_a**  
Immeuble de logements et crèche  
Rue Decock 99-101, Molenbeek  
Contrat de Quartier Rives Ouest  
2007-2011
- 11\_a**  
Place de l'Ouest, Molenbeek  
Contrat de Quartier Rives Ouest  
2007-2011
- 12\_a**  
Centre polyvalent  
Rue du Neep 22, Koekelberg  
Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique  
2011-2015
- 13\_a**  
Ludothèque  
Avenue Jean Dubrucq 82, Molenbeek  
Contrat de Quartier Escaut-Meuse  
2004-2008
- 14\_a**  
Immeuble de logements  
Avenue Jean Dubrucq 94-96, Molenbeek  
Contrat de Quartier Escaut-Meuse  
2004-2008
- 15\_a**  
Immeuble de logements et crèche  
Avenue Jean Dubrucq 224-226, Molenbeek  
Contrat de Quartier Escaut-Meuse  
2004-2008
- 16\_a**  
Pôle sport et jeunesse  
Boulevard Emile Bockstael 122, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 17\_a**  
Parc Pannenhuis  
Rue Tielemans 2, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 18\_a**  
Pocket Park  
Rue Tielemans 2, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 19\_a**  
Place Bockstael et ses abords  
Place Emile Bockstael, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 20\_a**  
Passerelle Fransman  
Rue Fransman, Bruxelles  
Contrat de Quartier Léopold à Léopold  
2005-2009
- 21\_a**  
Pocket Park La Terrasse  
Boulevard Emile Bockstael, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 22\_a**  
Pocket Park Le Vallon  
Rue Léopold I, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 23\_a**  
Logement sociaux  
Avenue de la Reine 325-327, Bruxelles  
Contrat de Quartier Palais Outre-Ponts  
2002-2006
- 24\_a**  
Pocket Park La Halte  
Rue Albert 43, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017
- 25\_a**  
Immeuble de logements et maison des jeunes  
Rue de l'Eclusier Cooge 29-31, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Masui  
2010-2014
- 26\_a**  
Immeuble de logements avec une surface commerciale  
Rue Masui 96, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Masui  
2010-2014
- 27\_a**  
Logements intergénérationnels  
Rue Masui 111, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Héliport-Anvers  
2021-2024
- 28\_a**  
Parc Stephenson  
Schaerbeek  
Contrat de Quartier Durable Stephenson  
2019-2023

## **■ OPÉRATIONS MENÉES POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**1\_b**  
 Avenue du Pont de Luttre  
 Forest  
 Contrat de Quartier Primeurs - Pont de Luttre  
 2009-2013

**2\_b**  
 Immeuble de logements  
 Rue des Goujons, Anderlecht  
 Contrat de Quartier Durable Canal-Midi  
 2010-2014

**3\_b**  
 Permascheut Rue Verheyden 121, Anderlecht  
 Contrat de Quartier Durable Scheut  
 2011-2015

**4\_b**  
 Molenwest Rue Vandepeeremboom 193, Molenbeek  
 Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest  
 2017

**5\_b**  
 Quartier de logement  
 Rue Vandepeeremboom 193, Molenbeek  
 Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest  
 2017

**6\_b**  
 Immeuble de logements  
 Rue Vandepeeremboom 106, Molenbeek  
 Contrat de Quartier Ecluse-Saint-Lazare  
 2008-2012

**7\_b**  
 Immeuble de logements  
 Rue Vandepeeremboom 22, Molenbeek  
 Contrat de Quartier Rives Ouest  
 2007-2011

**8\_b**  
 Parc de l'Ouest  
 Rue Vandepeeremboom, Molenbeek  
 Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest  
 2017

**9\_b**  
 Tunnel rue Ganshoren, Koekelberg  
 Contrat de Quartier Vanhuffel  
 2003-2007

**10\_b**  
 Allée 28  
 Rue Jules Debecker, Koekelberg  
 Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique  
 Neighbourhood Contract  
 2011-2015

**11\_b**  
 Immeuble de logements avec une surface commerciale  
 Place Simonis 2-4, Koekelberg  
 Contrat de Quartier Vanhuffel  
 2003-2007

**12\_b**  
 Immeuble de logements avec un espace collectif  
 Boulevard Emile Bockstael 160, Bruxelles  
 Contrat de Quartier Durable Bockstael  
 2013-2017

**13\_b**  
 Nouveaux espaces verts  
 Avenue Secrétin 2, Jette  
 Contrat de Quartier Durable Magritte  
 2018-2022

**14\_b**  
 Immeuble de logements avec une surface commerciale  
 Boulevard Emile Bockstael 40, Bruxelles  
 Contrat de Quartier Durable Bockstael  
 2013-2017

**14\_b**  
 Immeuble de logements avec une surface commerciale  
 Boulevard Emile Bockstael 40, Bruxelles  
 Contrat de Quartier Durable Bockstael  
 2013-2017

**15\_b**  
 Place Masui, Bruxelles  
 Contrat de Quartier Durable Masui  
 2010-2014

**16\_b**  
 Immeuble de logements  
 Rue Masui 116-118, Bruxelles  
 Contrat de Quartier Durable Masui  
 2010-2014

**17\_b**  
 Parc de la Senne, Bruxelles  
 Contrat de Quartier Durable Masui  
 2010-2014

## ■ OPÉRATIONS MENÉES PAR BELIRIS

1\_c

Rénovation des rues  
Rue Saint-Denis, Forest  
Contrat de Quartier Saint-Denis  
2006-2010

2\_c

Parc autour du Marais  
Avenue Van Volxem, Forest  
Contrat de Rénovation Urbaine Avenue du Roi  
2017

3\_c

Parc Crickx  
Anderlecht  
Contrat de Quartier Durable Canal-Midi  
2010-2014

4\_c

Rénovation de la rue  
Rue Nicolas Doyen, Molenbeek  
Contrat de Quartier Heyvaert  
2002-2006

5\_c

Passerelle de la Gare de l'Ouest  
Rue Vandepeeremboom, Molenbeek  
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest  
2017

6\_c

Station Osseghem et ses abord  
Molenbeek Contrat de Quartier Rives Ouest  
2007-2011

7\_c

Transformation des abords de la station Simonis  
Rue Armistice, Vande Sande et Herkoliers, Koekelberg  
Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique  
2011-2015

8\_c

Avenue Jean Dubrucq  
Molenbeek Contrat de Quartier Escaut-Meuse  
2004-2008

9\_c

Rond-point Pouchkine  
Bruxelles  
Contrat de Quartier Maison Rouge  
2007-2011

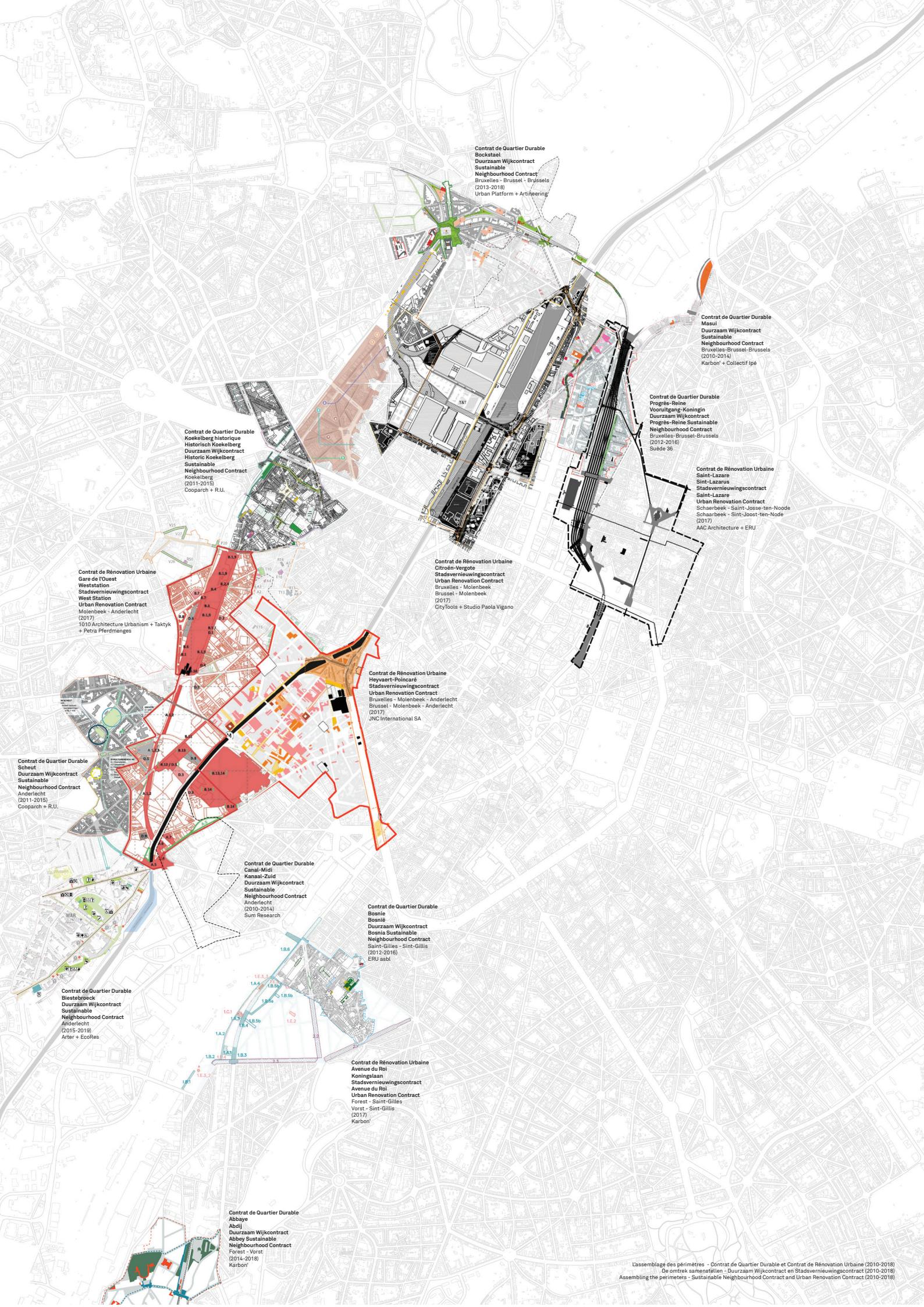
10\_c

Ancienne Gare de Laeken  
Rue du Champ de l'Eglise 2, Bruxelles  
Contrat de Quartier Durable Bockstael  
2013-2017

11\_c

Espace public autour de la place Gaucheret  
Place Gaucheret, Schaerbeek  
Contrat de Quartier Durable Reine-Progrès  
2012-2016















**Publication produite par Urban, rassemblant  
le contenu de l'exposition organisée aux  
Halles Saint-Géry du 7 juin au 28 août 2024,  
à l'occasion du 30e anniversaire des Contrats  
de Quartiers Durables.**

**Urban** est l'administration publique chargée  
de mettre en œuvre, pour l'ensemble de la  
Région bruxelloise, la politique régionale en  
matière d'urbanisme, de patrimoine culturel  
et de revitalisation urbaine.

**ÉDITRICE RESPONSABLE**

Sarah Lagrillière, Directrice générale adjointe,  
urban.brussels, Mont des Arts 10-13, 1000  
Bruxelles

**COORDINATION ET COMMUNICATION**

urban.brussels

**COMMISSAIRE ET RECHERCHE**

Metrolab

**Commissaire général**

Géry Leloutre

**Équipe LOUISE-ULB**

Pauline Varloteaux, Pauline Cap, Haya  
Bardakji, Geoffrey Grulois, Géry Leloutre

**Équipe IRIB-UCL**

Sarah Van Hollebeke, Louise Carlier, Mathieu  
Berger

**SCÉNOGRAPHIE & GRAPHISME**

Luna Van Aubel

**PHOTOGRAPHIE**

Samir Amezian

**TRADUCTION**

Victor Huygh, Ceren Kalender

**REMERCIEMENTS**

Urban remercie l'ensemble des acteurs qui  
participent depuis 30 ans déjà à la mise en  
œuvre des CQD en Région bruxelloise.

**Metrolab remercie:** Cécile Stas, Victor  
Brunfaut, Judith le Maire, Anne Ripet,  
Carlo Obinu, Giulia Verga, Taktyk, Laurence  
Creyf, Claire Scohier, Sophie Dulau, Marion  
Alecian, Valentine Biernaux, Clément Guyard,  
Stéphanie Van Dosselaere, Tanguy De Le  
Vingne, Maxime Jaume, Lamya Ben Djaffar,  
Benoit Moritz, Marc Detiffe, Philippe Charlier  
et le Centre de Documentation d'Urban.

